

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

PAPIER D'EMBALLAGE

0.85 le kg. au détail

En vente au bureau du journal

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46

Compte de chèques postaux No 11 c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.— 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Etiquettes de vins

GRAND CHOIX

à l'Imprimerie du Journal

Deux hommes:

Mussolini, Laval

(Correspondance particulière)

La Chambre française vient de donner au monde un bel exemple de patriotisme. M. Laval, que d'aucuns voyaient déjà à terre, a remporté une victoire éclatante. C'est, en effet, par une majorité de 132 voix que s'est terminé un long débat au Palais-Bourbon, grâce auquel la situation politique et financière se trouve affermie de façon à permettre au gouvernement de poursuivre, dans d'excellentes conditions, les délicates négociations internationales de l'heure actuelle.

Nous ne partageons pas les inquiétudes pessimistes de ceux qui prévoyaient la guerre civile organisée par des factieux et les adversaires du régime de la république française.

Mais c'est à de vrais patriotes, à M. Herriot, au colonel de la Rocques, qu'il faut rendre un hommage mérité, car c'est à eux qu'est due l'importante majorité vraiment méritée, obtenue par M. Laval. A l'intérieur, la défense du franc, de l'ordre aussi, est entre de bonnes mains, grâce aux derniers projets de lois interdisant les groupes de combat et toute organisation ayant un caractère paramilitaire. Au point de vue européen, nous le répétons, M. Laval aura l'autorité voulue pour mettre un frein au jeu dangereux des sanctions en tentant d'aboutir à un rapide arrangement amiable permettant à l'Angleterre de n'avoir rien à craindre pour son prestige en Egypte ou aux Indes, permettant aussi à l'Italie de ne pas rentrer d'Abyssinie... les mains et les poches vides.

Voilà pourquoi, jusqu'à preuve du contraire, nous estimons que cette journée du 6 décembre marquera la date d'un bel élan de patriotisme capable de tout remettre en ordre.

Nous ne voyons pas pourquoi cette journée ne pourrait aussi exercer une bonne influence sur la prochaine réunion du comité des sanctions à Genève. M. Laval, fort de son autorité, pourra peut-être mieux exposer aux yeux de l'Angleterre, les dangereuses difficultés de l'heure présente et qui semblent encore aggravées par certaines paroles prononcées par M. Mussolini, à Rome, à la séance d'ouverture de la Chambre.

Tout en rendant hommage à l'exposé politique fait à la Chambre des communes, par sir Samuel Hoare, le chef italien affirme avec plus de force que jamais, la volonté du gouvernement fasciste de n'accepter qu'une seule solution, celle qui reconnaît pleinement les droits et les intérêts africains de l'Italie.

Or, nul, certes, ne conteste de tels droits, mais encore ne faut-il pas vouloir obstinément fermer la porte à toute étude de suggestions qui pourraient, sans doute, et très prochainement, être soumises au gouvernement de Rome. Tous les efforts louables de M. Laval, actuellement à l'abri des inquiétudes que lui causaient les menaces de crise intérieure, tous les efforts du ministre français, disons-nous, tendent à trouver, d'accord avec le ministre britannique, la formule heureuse permettant de mettre fin à ce cauchemar qui s'appelle le conflit italo-éthiopien.

Le discours de M. Mussolini est, en somme, un avant-goût des graves obstacles qui se dressent devant la découverte de la dite formule. Le chef italien ne craint, en effet pas de déclarer qu'il ne voit pas encore la possibilité d'une négociation pouvant arriver à une conclusion satisfaisante et rapide. « A nos propositions, dit-il, on a répondu par les sanctions, alors que l'Italie a protesté contre de pareilles mesures économiques. Si le Foreign-Office désire réellement une Italie forte, avec un gouvernement fort, capable de tenir dignement la place à laquelle elle a droit dans la vie de l'Europe et du monde, le chef italien montre qu'il faut résoudre le problème de la sécurité intégrale de ses colonies en Afrique orientale. Quant à l'embargo envisagé sur le pétrole, il est de nature à compromettre gravement un développement favorable de la situation, car le côté moral des sanctions suscite l'indignation du peuple italien.

En revendiquant ainsi les droits de l'Italie, M. Mussolini ajoute que ceux qui ont ainsi mis en branle des sanctions, oublient de tenir compte des réserves qu'une grande nation a accumulées au cours des siècles; ils oublient aussi la valeur de l'esprit de l'Italie fasciste. En attendant, termine-t-il, l'action continue en Afrique pour que les chemises noires nous donnent la victoire. L'épilogue de la crise ne peut consister que dans la pleine reconnaissance de nos droits et dans la sauvegarde de nos intérêts africains.»

On voit, par ces paroles du maître de l'Italie, combien l'on est encore loin de la réussite de l'effort de conciliation dont MM. Laval et Hoare sont, pour ainsi dire le pivot, M. Mussolini le point de résistance.

Dieu veuille que le ministre français remporte également ici une victoire aussi éclatante que celle du 6 décembre au Palais-Bourbon.

De ces deux victoires dépend peut-être la paix même du monde, que M. Mussolini ne songe sans doute pas à troubler.

Alexandre Ghika.

P. S. Notre dernier article « Grande Bretagne, S. d. N. et Italie », paru dans le No du 10 courant ne portait pas notre signature. Il y a là une erreur ou un oubli involontaire que nous tenons d'autant plus à réparer que nous avons toujours lutté contre l'anonymat, arme absolument indigne du beau champ de bataille qu'est une presse libre de mettre au jour ses idées et ses opinions.

A. Gh.

Une intervention personnelle du roi des Belges

Le roi George a reçu, lundi, à Buckingham Palace, M. Anthony Eden, qui venait lui communiquer les propositions de paix franco-britanniques.

Dans les milieux favorables à la S. d. N., on s'est montré très surpris des grandes concessions territoriales consenties à l'Italie et qui donneraient la souveraineté à l'Italie sur 400,000 km² de terrain éthiopien, soit une superficie totale de 900,000 km².

Dans les milieux diplomatiques, on donnait, lundi, une explication intéressante de la souplesse montrée par la Grande-Bretagne à Paris. Elle proviendrait d'une démarche faite par le roi Léopold de Belgique, qui aurait profité de sa visite auprès de la famille royale, la semaine dernière, pour expliquer au roi George le point de vue du roi d'Italie, qui est son proche parent, et lui exprimer en même temps son propre désir d'une attitude un peu plus souple.

Dans les milieux officiels on ne tient pas à donner des explications sur cet incident, mais des bruits circulent disant que le roi George aurait reçu sir Samuel Hoare le lendemain de la visite du roi des Belges et lui aurait communiqué les desirata du roi Léopold.

Décisions du Conseil d'Etat

Homologations.

Le Conseil d'Etat homologue :

1. Le règlement de la commune de Martigny-Bourg, concernant la police des constructions;
2. le règlement bourgeois de Viège;
3. les statuts du consortium pour le remaniement parcellaire de la plaine de Chamossan;
4. les statuts du consortium pour l'irrigation des Rives-Blanzettaz, de siège social à Erde, Conthey;
5. les statuts du consortium de l'alpe de la Crettaz, de siège social à Evolène;
6. les statuts du syndicat d'élevage de Miège;
7. le règlement de la société des Ayants-droit à l'eau potable des Mayens d'Hutignoud, de siège social à Ayent;
8. les statuts de la société de laiterie de St-Romain, Fortunoz, Ayent.
9. les statuts de la société de laiterie d'Auserberg;
10. les statuts de la société de laiterie de Martisberg;
11. les statuts de la société de laiterie de « Les Vallettes », Bovermier;
12. les statuts de la société de laiterie de Roumaz, Savièse;
13. les statuts de la société de laiterie de Feschel;
14. les statuts de la société de laiterie de Fiesch.

Démissions.

Il accepte les démissions sollicitées :

1. par Mr. Schneller Joseph, comme président et conseiller communal d'Ergisch;
2. par Mr. Arnold Alphonse, comme conseiller communal de Ried-Brigue;
3. par Mr. Oscar Schwarzen, comme conseiller communal de Randa;
4. par Mr. Antoine Chappaz, comme président et conseiller de la bourgeoisie de Monthey;
5. par Mr. Oscar Coquoz, comme conseiller communal de Salvan.

Pharmacien.

Mr. Georges Ribordy, à Lausanne, porteur du diplôme fédéral suisse de pharmacien, est autorisé à exercer l'art pharmaceutique dans le canton du Valais.

Sages-femmes.

Mlles. Irma André, de Loèche-les-Bains, et Marie Imhof, de Naters, sages-femmes diplômées de la Maternité de St-Gall, sont autorisées à exercer leur profession dans le canton du Valais.

Collège de Brigue. Démission.

Le conseil d'Etat accepte avec remerciements pour les services rendus, la démission sollicitée par Mr. Norbert Gensch, comme professeur de chimie au Collège de Brigue.

La protection de la population civile

On nous écrit:

Ces temps derniers, quelques organes de la presse de gauche ont à nouveau publié des articles sur la question de la protection de la population civile contre les attaques aériennes. Ces articles demandent une justification.

L'un d'eux affirmait avec sérieux que les démonstrations pratiquées effectuées en faveur de la protection contre les gaz fournissaient elles-mêmes la preuve qu'il n'existe pas de moyen efficace de se défendre contre les bombes et les gaz, et que l'unique façon de supprimer le danger serait de supprimer la guerre.

Ce raisonnement, on l'avouera, aurait comblé d'aise Monsieur de La Palice. Mais les événements auxquels nous assistons depuis quelques années nous ont appris à abandonner pour l'heure tout espoir de désarmement. Il serait, au reste, fastidieux de discuter des raisons qui s'opposent à la réalisation de ce désir profond de l'humanité, la paix universelle.

Il faut donc prendre les choses comme elles sont et admettre, bon gré mal gré, que la guerre n'a pas encore été bannie de notre planète.

En dépit de tous les enseignements et de toutes les preuves, il existe encore pas mal de gens, et même des personnalités très en vue, qui adoptent la politique de l'autruche et déclarent à qui veut les entendre: « Comme il n'y a pas de mesure de protection absolument sûre, mieux vaut n'en prendre aucune. »

Et pourtant, il est bien certain que ces curieux citoyens n'ont pas l'intention de renoncer aux soins des médecins parce que la mort ne peut pas être vaincue, ni de demander la dissolution des corps de sapeurs pompiers sous le prétexte que des incendies continuent à éclater de temps à autre.

Car, si l'on ne peut pas supprimer le mal, il est possible d'en atténuer les effets.

L'aéronautique militaire est en progrès constants. Ses moyens d'action et son efficacité de développement se développent à une cadence inquiétante. Mais, s'il faut éviter d'en exagérer les possibilités, il est dangereux de les négliger. Par une organisation judicieuse, on peut se soustraire dans une très large mesure, à ses atteintes. Renoncer à toute précaution serait un crime envers les populations de l'arrière.

L'enseignement de 1914 est encore présent à la mémoire de tous ceux qui ont vécu les heures douloureuses de la grande guerre. Si notre armée n'avait pas été apte à nous assurer une sécurité relative, la sécurité absolue n'existant pas, notre pays aurait, sans doute été entraîné dans la tourmente. Aujourd'hui, la situation est exactement la même qu'alors: Sans protection des frontières, il n'y a pas de neutralité. Sans protection aérienne, il n'y a pas de sécurité.

Si la Suisse laissait son territoire exposé sans défense aux entreprises aériennes, ses voisins y verraient une incitation à violer sa neutralité.

L'heure est grave. Notre pays, ainsi que ne cesse de le répéter le colonel divisionnaire Combe, est très en retard sur les autres, dans le domaine de la défense aérienne passive. Il faut voir le danger, convaincre les contradicteurs et les indécis, et prendre les mesures qui s'imposent. Tout nouveau retard serait néfaste et pourrait être fatal.

Il est du devoir de chacun de soutenir dans la mesure de ses forces, l'organisation protectrice que les autorités compétentes sont en train de mettre sur pied. Et il serait grand temps de faire la lumière sur les mobiles auxquels obéissent ceux qui s'attachent à saboter les mesures préconisées par la Commission fédérale de défense aérienne passive. Tous les cantons ont-ils déjà réalisé les préparatifs ordonnés par les autorités fédérales? O.

ECHOS

La richesse fantastique des Indiens.

Dans une des dernières séances de la Maison Blanche, à Washington, il a été décidé d'imposer, selon un système nouveau, les Indiens, propriété de gisements de pétrole.

Jusqu'à présent, fait extraordinaire, ces Peaux-Rouges ont gagné des millions et des millions, en faisant le commerce du pétrole; mais comme ils habitaient dans les fameux domaines de protection aménagés à l'intention des « pauvres Indiens », ils étaient exonérés de tous impôts.

Ils avaient fait faire des forages un peu partout dans leurs lopins de terre, et vivaient agréablement des dividendes appréciables qui leur tombaient dans les poches sans qu'ils eussent besoin de lever le petit doigt. Les fonctionnaires de la trésorerie à Washington connurent un étonnement sans borne lorsqu'on les informa qu'au moins 80 Indiens de régions protégées étaient millionnaires sans payer un centime d'impôt.

Politique suisse

M. Stucki devant le National

Notre grand député fonctionnaire ministre Stucki est la bête noire du parti socialiste.

Dès son entrée au Parlement, Nicole, Dicker et Huber sonnèrent le cor pour traquer celui qui négocia, au nom de la Suisse, nos traités de commerce.

On voulait l'empêcher de siéger au Conseil national.

Toute la meute aboya, mais M. Stucki ne fut pas touché.

Lundi après-midi, la chasse reprit. Le budget prévoit une somme de 60,000 fr. pour les négociations économiques. M. Huber proposa de la réduire à 40,000 fr.

La différence est représentée par le traitement de M. Stucki.

Cette proposition directe donna le signal du départ de l'attaque.

Dans un français impossible, Dicker parla de contradictions, Nicole rappela qu'il dut choisir entre son mandat de conseiller national et de ses fonctions d'employé postal. A l'étonnement général, le directeur du Mi-Gros, M. Dutweiler se joignit à la meute pour abattre M. Stucki. On doit regretter que M. Dutweiler, qui est d'une intelligence supérieure, n'ait pas compris que trop parler nuit. Ses discours se perdent dans des considérations étrangères à la question. Lundi, il laissa percevoir de l'animosité personnelle contre M. Stucki.

Mais les attaques des adversaires du ministre servirent sa cause plutôt que de la desservir.

Enfin, M. Stucki parla. Aussitôt, on fit cercle autour de l'orateur. Racé, la figure au profil de médaille, le geste noble, M. Stucki fit un plaidoyer Pro domo. C'était risqué. Il faut être de la force de M. Stucki pour pouvoir défendre simultanément la thèse du gouvernement et la sienne. Il s'en tira avec les honneurs de la guerre. Ses phrases courtes, incisives, prononcées, d'une voix martelée, tombaient comme des flèches sur la tête de ses adversaires. M. Stucki possède le don mystérieux de l'autorité.

Il désire que sa situation soit nette; il ne veut point d'équivoque. Ses électeurs connaissent sa situation, lorsqu'ils le nomment conseiller national. Loyalement et courageusement, il déclara que rien ne doit être caché.

La cause était gagnée. Par 96 voix contre 46, le crédit pour les négociations commerciales fut voté.

CONSEIL DES ETATS

Le budget des C.F.F.

La Chambre aborde le budget des C.F.F. pour 1936.

M. Fricker (Argovie), catholique-conservateur rapporteur et recommande l'approbation du budget.

M. Béguin (Neuchâtel), radical, déclare qu'on attend avec impatience dans les milieux étendus de la population le dépôt des propositions concernant la réforme complète annoncée. Cette réforme devra libérer le réseau de la tutelle du syndicalisme politique.

M. Itten (Zoug), catholique, estime qu'on pourrait diminuer les dépenses des chemins de fer en renonçant à des constructions et à des achats inutiles, ainsi qu'en réduisant le nombre des conseils d'arrondissement. On pourrait réaliser aussi des économies sur les pensions.

M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, rappelle comme il l'a fait la semaine dernière au Conseil national, les raisons pour lesquelles les autorités responsables n'ont pas encore arrêté leur projet de réorganisation. Celle-ci ne sera pas une simple réorganisation législative, mais le résultat d'un ensemble de mesures techniques, financières et économiques. L'orateur déclare qu'il ne faut pas se faire d'illusion quant aux effets de ce qu'on a appelé la dépolitisation du réseau. Il faudra supprimer la politique régionale et professionnelle. En résumé, voici les éléments de la transformation du réseau: économies, modernisation de l'administration, coordination du rail-route. Mais il n'y aura pas d'assainissement financier sans argent.

M. Egli (Lucerne) conservateur catholique, demande si le Conseil fédéral n'a pas retardé la réforme nécessaire en tolérant au sein du Conseil d'administration, un membre qui sabote systématiquement cette réorganisation.

M. Kloti (Zurich), socialiste, estime que l'assainissement financier des Chemins de fer fédéraux doit être réalisé indépendamment de la réorganisation administrative.

M. Malche (Genève) radical, demande s'il ne serait pas possible de faire un essai immédiat de « commercialisation » du réseau, en abaissant les tarifs.

M. Pilet-Golaz répond que, d'après les expériences faites, une baisse générale des tarifs ne serait pas compensée par une augmentation du trafic.

Le budget des Cff. est ensuite approuvé.

REICHENBACH FRÈRES & Cie - SION
FABRIQUE DE MEUBLES
VISITEZ NOS MAGASINS

Chronique Militaire

Des précisions

Les nominations militaires qui ont été annoncées d'autre part et qui pourraient éventuellement prêter à des interprétations erronées, s'expliquent aisément. Le colonel Prisi devient commandant de corps à l'ancienneté, étant à la même promotion mais plus ancien que le colonel Lardelli. Quant au colonel Borel, s'il quitte le poste de chef d'arme de l'infanterie pour prendre le commandement de la 3me division, c'est parce que ses goûts et ses aptitudes lui font préférer le commandement de la troupe à des fonctions surtout administratives.

Le colonel Wille qui a du reste remplacé le colonel Borel pendant une récente maladie, a repris ses fonctions de chef d'arme, ce qui lui permettra de mener à chef l'œuvre de réorganisation à laquelle il a voté de grands efforts et qui doit être terminée pour 1938. Il se sentira, du reste, plus à l'aise à ce poste qu'au deuxième corps d'armée où il avait comme divisionnaire le colonel Birchler. On a pas oublié les incidents qui avaient surgi entre les deux chefs.

L. S.

Combats de chiens

Que penser du reproche fait aux Anglais d'aimer toujours les combats de chiens ?

Ces derniers mois durant, de nombreux journaux — y compris certains réputés pour le contrôle sévère de leurs informations — se sont repassés un article à prétentions zoophiles, dont nous avouons n'avoir pu découvrir le point de départ. En voici les passages essentiels, relevés dans un grand quotidien belge :

« Tout une série de lois anglaises prennent des mesures contre les mauvais traitements infligés aux animaux et, cependant, on a pu lire que de terribles combats entre chiens ont encore lieu impunément dans ce pays où les bêtes jouissent d'une protection spéciale.

N'est-ce pas chose monstrueuse qu'on y suralimente des bull-terriers en les abreuvant de sang de bœuf pour qu'ils extériorisent, de la façon la plus féroce, leur haine bien connue contre les chiens bâtards, qu'ils finissent par tuer à coups de crocs, après une lutte sans merci ! »

Ce ne sera pas, pensons-nous, faire preuve d'une anglophilie exagérée que de relever ce qu'il y a de calomnieux dans l'affirmation qu'en Grande-Bretagne les combats de chiens peuvent être « impunément » organisés. Ce n'est, malheureusement pour la cause des bêtes, pas la première fois que nous relevons de la part de protectionnistes hystériques cette incorrection ou cette ignorance qui consiste à feindre de croire ou à croire que les immondes brutalités du passé se perpétuent et justement dans le pays qui fut le premier à les condamner et qui a édicté les lois les plus sévères pour les punir.

Où la perfidie le cède à l'absurdité.

Mais cette perfidie, voulue ou volontaire, se complique d'aneries de calibre rare. N'est-il pas renversant de voir croire encore à la légende qu'une alimentation à base de sang est capable de développer la férocité d'un chien ou de n'importe quel carnassier! Que cela fasse plaisir aux partisans de végétarisme, soit, mais est-il nécessaire de rappeler que peuples et animaux à régime végétarien ne se montrent souvent pas moins sanguinaires que les mangeurs de chair? Le sang est pour un carnassier un aliment qui risque de lui communiquer les nombreux parasites qu'il véhicule, mais non la férocité qui n'est exacerbée chez le bull terrier que par la vue d'un adversaire contre lequel on l'excite.

Enfin, c'est prendre le lecteur pour plus bête qu'il n'est que de lui débiter des bordes de l'épaisseur de celle de la haine inextinguible que nourriraient les chiens aristocratiques au sang bleu envers leurs congénères bâtards. Le lecteur haussera les épaules car il sait d'expérience que les bêtes ignorent les rancunes qui dressent les castes ou classes les unes contre les autres et que nous les ridiculisons en leur prêtant, serait-ce gratuitement, nos sentiments. — J. d. T.

(De la Tribune de Genève).

Tapis d'Orient - Toiles persanes
KIEGER & MARSENS - LAUSANNE
4, Avenue du Théâtre, Tél. 29.725. Maison Suisse-Française

Vers l'Unité

Le 4 août 1889, à la Convention nationale, le député Lamourette, dans une intervention qui fit sensation, et le rendit célèbre, proposait, dans un geste sublime et généreux, l'abolition de tous les privilèges ou prérogatives de caste et la réconciliation définitive de tous les Français autour de la patrie, sur l'autel duquel étaient solennellement brûlés les inimitiés passées, les intérêts de classe ou de personnes.

On connaît la suite...; le baiser Lamourette est devenu synonyme de marché de dupes, d'illusions funestes, de rêve utopique et dangereux.

Le 6 décembre 1935, la Chambre française assistait à un de ces coups de théâtre dont elle a le secret et, nouveau Lamourette, un député des Basses-Pyrénées, tendait une main généreuse à ses adversaires de gauche... qui la retirèrent prisonnière.

Verrons-nous, en Valais aussi, un baiser Lamourette? Assistons-nous, émerveillés et ravis, à une étreinte passionnée qui finirait dans un étouffement. J'embrasse mon rival... Et pourtant, le peuple désire cette réconciliation; mieux, il la réclame, mais une réconciliation qui ne soit pas un baiser Lamourette, nous voulons dire une réconciliation confiante, sans arrière pensée de profit personnel; sous-entendus trompeurs ou quelque plan machiavélique de victoire future et d'écrasement de celui que l'on persisterait à considérer comme l'adversaire.

La politique valaisanne chôme; l'approche des solennités de fin d'année impose une trêve momentanée à la vie civique du canton. Dans le recueillement propice, songeront-ils, les chefs responsables, aux devoirs graves et impérieux qui sont les leurs, devoirs qui leur imposent de veiller avec un soin jaloux, aux intérêts généraux d'un pays, atteint, lui aussi, par la crise, et qui attend, de ses dirigeants, une intelligence précise de ses besoins et une volonté énergique de trouver et d'appliquer les remèdes propres à les couvrir.

Canton des plus pauvres et... des plus endettés, le Valais quasi unanime, regarde avec angoisse vers l'avenir; légitimement fier des progrès réalisés; il entend adapter le rythme de sa politique à celui des circonstances; l'heure n'est pas d'établir des responsabilités, de rechercher les erreurs; l'heure est de faire face, le passé futile bon ou mauvais, aux exigences du présent, et ces exigences, c'est la recherche impérieuse d'économies, c'est l'allègement des charges écrasantes du contribuable, c'est la mise en application urgente du programme financier élaboré par la commission du Grand Conseil et défendu avec un courage désintéressé par le chef du département des Finances.

**

On parle d'unité, tant au sein du parti conservateur qu'au sein du gouvernement. Cette unité, mais elle est toute trouvée: unité dans la défense du programme dont nous avons parlé, et qui a reçu l'approbation du parlement unanime. Le jour où le gouvernement l'adoptera sans réticences, tombera la cause même de la division actuelle.

Unité! d'accord. Mais que dites-vous de ceux qui, sans doute par esprit de paix et désir d'unité, sabotent une candidature «amie» lors d'élections fédérales, qui, au sein du pouvoir exécutif, ne font qu'imposer leur volonté, à l'aide de collègues complaisants; qui, de parti-pris, refusent toute proposition venant de tel ou tel conseiller, et adoptent comme norme de conduite, la formule simple et sans réplique: «sic volo, sic jubeo». Unité! Unité! où es-tu? Nouveau Diogène, nous te cherchons, une lanterne à la main; quand te trouverons-nous?

**

La succession de M. Imboden, le regretté juge cantonal, n'est pas près d'être résolue. Qui contestera l'importance, pour une fonction judiciaire, de trouver un homme au jugement sûr, un esprit objectif, surtout pas un partisan. C'est ce que ne paraissent guère comprendre certains, dont toute l'action ne tend qu'à introduire dans notre haute cour de justice, les détestables et regrettables mœurs d'une politique de clan et d'en laisser les clefs au Prétoire.

Aussi, est-ce avec sympathie que, dans des cercles très larges de la population, on considère la candidature d'un homme jouissant de l'estime générale, à l'intelligence claire, à la compréhension rapide, qualités premières d'un juge de nuance politique peu prononcée; nous voulons parler de M. Joseph Kuntschen.

Unité, disions-nous; voici encore une occasion. Mais déjà, ceux que l'on croyait de ses amis, essaient son torpillage. Aboutiront-ils? Nous le saurons bientôt, mais vive l'unité quand même!

**

M. Troillet a été appelé à la vice-présidence du Conseil national; l'honneur en rejait sur le Valais, si maltraité souvent et tant descendu depuis quelques années, dans l'estime de ses confédérés.

Cause de maladie

A vendre: COMMERCE

sans concurrence dans ville valaisanne. Convientrait pour toute personne ayant petit capital. Pas de connaissances spéciales, mises au courant.

Chiffre d'affaires fr. 12.000 (3/5 de bénéfice).

Ecrire au bureau du journal pour offre.

CANTON DU VALAIS

Pour une autostrade à travers le Simplon

L'idée de créer une autostrade à travers le massif du Simplon germa en 1932 déjà, dans le cerveau de M. le député Antoine Escher, de Brigue. Il attira l'attention des autorités, par des articles de journaux et une intervention au Grand Conseil.

Les sections valaisannes du T. C. S. et de l'A. C. S. s'occupèrent de cette question dans la suite. Mais pour atteindre un résultat, il fallait amalgamer toutes les bonnes volontés, forer un faisceau de toutes les associations intéressées, constituer une unité de vues. En sa qualité de président de la Société de développement de Brigue, M. J. Escher-Quennoz, prit l'initiative de convoquer au mois de septembre une grande assemblée des représentants des autorités de la Suisse romande, des associations touristiques, de la presse, etc.

A l'unanimité, il fut décidé de lancer le projet présenté par l'ingénieur Perrin, et de constituer un comité d'action.

Depuis cette date, un travail sérieux fut accompli: démarches auprès des autorités italiennes, démarches auprès des CCF, études techniques complémentaires. Et, pour créer en Suisse, un courant favorable à l'autostrade, le comité d'action eut recours à l'autorité, à l'expérience et à l'éloquence du conseiller d'Etat Escher, qui, dès le début, avait salué avec joie cette initiative, susceptible de devenir un facteur de progrès pour le tourisme de la Suisse romande.

Hier soir, M. Escher parlait dans la grande salle du Lausanne-Palace, devant un très nombreux public, convié par la section vaudoise de la C. S.

Dans l'assistance, à qui le président Serment souhaita une chaleureuse bienvenue, nous avons remarqué M. Warnery, président du Grand Conseil vaudois, Fazan, président du Conseil d'Etat, l'ingénieur cantonal Perret, M. Chaudet, président du Pro Lemano, et les représentants des sociétés de développement, des garagistes, des motocyclistes, civils et militaires.

Après avoir fait un historique très vivant de la traversée du Simplon, historique que nous espérons publier un jour, M. Escher affirma que la création du tunnel répondait à un besoin ferroviaire. Grâce à l'énergie de la Suisse romande, cette œuvre put être réalisée. Aujourd'hui, la création d'une autostrade à travers une des deux galeries du Simplon, correspond à un besoin identique, en raison des triomphes de l'automobilisme. La Suisse romande doit faire preuve de la même énergie pour la réalisation de ce projet qui intéresse la Suisse toute entière.

« Pour cela, conclut, M. Escher, l'aide du canton de Vaud est indispensable. »

Aux applaudissements de l'assemblée, il apporta la fidèle collaboration du Valais.

M. l'ingénieur Perrin défendit avec conviction le projet qu'il avait conçu.

Il nous fait faire, en pensée, un voyage en autocar, à travers le tunnel, éclairé à giorno, dans une atmosphère libérée de l'oxyde de carbone, et sur une surface de roulement qui n'offre aucun danger.

Docilement bercé, on ira de Brigue vers la douce Italie, sans risque de danger.

Tel ne fut pas l'avis de M. l'ingénieur Marguerat qui, se souvenant qu'il est grassement payé comme directeur de quatre chemins de fer secondaires, défend le rail contre l'autostrade. Au début de son intervention, il affirma que le Valais doit sa prospérité à l'ouverture du tunnel du Simplon. Chiffres en mains il cite l'augmentation prodigieuse du nombre des voyageurs de 1906 à 1934; il ne partage pas l'avis de M. Perrin au sujet de la ventilation et de son plaidoyer pro domo il se sert d'arguments enfantins qui font sourire l'assemblée.

La douane à Iselle, empêcherait, à son avis, une circulation régulière des autos à travers le tunnel.

M. Marguerat croit qu'il ne faut pas s'emballer, qu'il faut tout d'abord vouer toute sa sollicitude au bon entretien de la route du Simplon, en augmenter la durée d'ouverture avant de créer une autostrade.

Au nom des sociétés de développement, M. Ablas, syndic de Veytaux, félicita M. le conseiller d'Etat Escher de son brillant exposé, et apporta à la cause de l'autostrade l'appui sympathique du tourisme suisse.

Il est regrettable que la discussion générale n'ait pas été ouverte après ces différents exposés. Les arguments de M. Marguerat contre l'autostrade eussent été démolis.

Une mort mystérieuse

Nous avons annoncé lundi, que l'on avait trouvé, au bord du Rhône, près de Bramois, le corps d'un homme domicilié dans le hameau de la Maya, sur le territoire d'Ayent, près de St-Léonard.

Des blessures trouvées sur le corps du cadavre éveillaient des soupçons sur la cause du crime.

La police cantonale fit une sérieuse enquête; celle-ci aboutit à l'arrestation des deux fils du défunt. Ils ont été interrogés ce matin, par le juge instructeur de Sion.

Chermignon.

On nous prie d'annoncer la mort très chrétienne à Sierre, de M. Louis Bonvin, originaire de Chermignon. C'était un homme qui ne connut que le devoir, le travail et sa famille qu'il chérissait par-dessus tout. Les obsèques ont été célébrées à Lens au milieu d'un grand concours de population. A ses enfants et petits-enfants, l'hommage de nos condoléances.

M. le Dr Hermann Lorétan parle à Bâle

A la soirée familière annuelle de la société valaisanne de Bâle, qui eut lieu récemment, sous la présidence de M. Jordan, M. le Dr Hermann Lorétan, chimiste et, depuis de longues années, directeur d'usine, prononça un important discours. En un français châtié, il chanta les beautés de son pays natal, auquel il reste attaché par toutes les fibres de son cœur. Il célébra les mérites de la population, courageuse, économe et laborieuse du Valais, mais il regretta les chicanes malheureuses qui divisent les citoyens.

Pour l'honneur du canton, il souhaita la fin de cette situation qui cause un si grand tort au Valais. M. Lorétan fut chaleureusement applaudi.

M. Léon Zufferey victime d'un accident

Vendredi soir, M. le député Léon Zufferey sortait de son étude à Sierre, lorsqu'il fut pris en écharpe par une automobile conduite par M. Gaillard, ingénieur forestier. Il fut traîné sur une trentaine de mètres, le conducteur effrayé ayant de la peine à maîtriser sa machine.

Conduit à l'hôpital de Sierre, M. le Curé Pont, appelé d'urgence, lui administra l'Extrême-Onction.

Le lendemain, vers midi seulement, M. Zufferey reprit ses sens. Il a une très grave fracture de jambe, de nombreuses contusions à la poitrine et une grande éraflure à la tête, le cuir chevelu soulevé sur un large espace. A moins de nouvelles complications, le blessé s'en tirera par quelques mois de lit.

Autre version

A ce propos, le Nouvelliste de St-Maurice reçoit la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur, Nous lisons dans le No du 10 décembre de votre journal, un communiqué relatant que M. le député Zufferey, de Chippis, a été victime d'un grave accident, dans la nuit de vendredi, à Sierre.

Tout en déplorant les circonstances malheureuses de cet accident, nous devons à la réalité des faits, de relever, en notre qualité oculaire des constatations judiciaires faites sur place, que la collision en question s'est produite non pas à 21 heures comme l'indique votre correspondant, mais à 23 heures 40 minutes environ, alors que M. Léon Zufferey sortait, non pas de son bureau, mais du café de l'Hôtel de la Poste à Sierre, et se trouvait au milieu de la chaussée.

Vous priant d'insérer cette mise au point, veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, nos salutations distinguées.

Un témoin oculaire des constatations judiciaires.

Avis aux sans-filistes

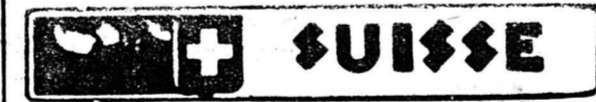
On nous écrit: La section valaisanne de la Société romande de radiodiffusion vient de mettre sur pied, pour la région de Sion et environs, un service de recherches des perturbations radio-électriques.

Tous les sans-filistes, dont les émissions sont troublées par les parasites, sont priés de s'annoncer auprès de M. Amez-Droz, président de la Société valaisanne de radiodiffusion, à Sion.

Le travail de recherches, qui se fait gratuitement, a été confié à M. Maurice Gay, monteur-électricien, de Sion. Le public est instamment prié de réserver bon accueil à cet agent.

Dans tous les cas où les causes de perturbation pourront être nettement établies, des mesures seront envisagées pour les faire disparaître.

Société valaisanne de Radiodiffusion.



Dans le haut commandement de l'armée

Dans la séance d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a pris un arrêté portant modification dans le haut commandement de l'armée.

Le colonel divisionnaire Jules Borel est libéré de ses fonctions de chef d'arme de l'infanterie, avec remerciements pour les services rendus, et nommé commandant de la 3me division.

Le colonel commandant de corps Ulrich Wille a) est libéré avec remerciements pour les services rendus du commandement du 2me corps d'armée et, en vertu de l'article 51 de l'organisation militaire, est mis à disposition du Conseil fédéral; b) est nommé chef d'arme de l'infanterie.

Une famille empoisonnée avec de l'arsenic

Dimanche, à Montet près d'Estavayer, alors que la famille du syndic Chuard venait de terminer son repas de midi, les membres de cette famille ont été pris d'indisposition et leur état s'aggrava bientôt d'une manière dangereuse. On a diagnostiqué un empoisonnement. Cette supposition a été confirmée par l'examen des restes du repas, dans lesquels on a trouvé des traces d'arsenic.

Le chef de la famille, le syndic Chuard, est décédé lundi. Sa femme a été transportée à l'hôpital d'Estavayer; elle est dans un état grave. Quatre enfants et trois domestiques hommes sont également malades. Les enfants, âgés de 16 à 24 ans, vont mieux.

La famille avait mangé du lapin et du poulet, dans lesquels des traces d'arsenic ont été trouvées, ainsi que dans le café noir.

DANS LES SOCIÉTÉS

Ski-club

Dimanche prochain, 15 décembre, course aux Crêtes de Thyon.

L'assemblée fédérale

M. Meyer est élu président de la Confédération.

L'assemblée fédérale s'est réunie ce matin sous la présidence de M. Reichling.

150 députés au Conseil national et 31 conseillers aux Etats sont présents. L'ordre du jour appelle l'élection du Conseil fédéral.

Au nom du parti socialiste, M. Schmidt propose comme candidats MM. Huber, St-Gall et Perret, de Neuchâtel.

Au premier tour, M. Motta est élu par 147 voix. Au 2e tour, M. Pilet-Golaz, par 119 voix. Au 3e tour, M. Minger, par 134 voix. Au 4e tour, M. Meyer, par 146 voix. Au 5e tour, M. Bauman, par 139 voix. Au 6e tour, M. Etter, par 124 voix. Au 7e tour, M. Obrecht, par 131 voix.

Les candidats socialistes n'obtinrent qu'une cinquantaine de voix.

Election du président de la Confédération

Bulletins rentrés: 191, bulletins valables, 167, majorité absolue 84.

M. Meyer est élu par 153 voix.

Election du vice-président

Bulletins rentrés: 178. Valables 151. Majorité absolue 76. M. Motta est élu par 138 voix.

Election du chancelier

M. Bovet est élu chancelier de la Confédération par 144 voix.

La route du Simplon est coupée

De gros rochers sont descendus sur la route du Simplon, entre Gondo et Simplon village. La circulation par véhicule sera interrompue pendant plusieurs semaines.

POUR NOEL

Un meuble sculpté.

Nous n'en sommes plus à ce style de mobilier dépourvu et aride que l'on a vu fleurir il y a quelques années dans tous les pays. On revient à des formes moins austères. D'autre part, même dans les appartements dits « modernes », on aime à placer aujourd'hui des meubles de style ancien: lorsque l'on sait les harmoniser avec l'ensemble d'une pièce, l'alliance des styles produit un effet des plus agréables. Que l'on n'aille pas croire que les meubles de style ancien ne se fabriquent plus aujourd'hui: dans les montagnes de notre pays, en particulier dans le Valais, travaillent depuis quelques dizaines d'années des artisans qui ont conservé les traditions de la fabrication des meubles d'autrefois. Ils ne cherchent pas à « faire ancien »; ils créent des meubles aux formes anciennes parce que ce sont celles qu'ils connaissent et qu'ils aiment. Les armoires, bahuts, tables, chaises, lampadaires, etc. qu'ils confectionnent sont taillés dans le bois de pin dont la couleur brune rappelle étonnamment la teinte des meubles anciens. Ces artisans sont en même temps, dans leur genre, de véritables artistes: ils savent varier avec beaucoup de goût les formes et les décorations des meubles qu'ils fabriquent.

Comme ces meubles sont fabriqués en quelque sorte en marge de la mode, ils ne sont pas soumis à ses caprices: les styles peuvent passer, changer, se renouveler complètement sans que leur facture « vieillisse » le moins du monde. Ils ne sont jamais démodés.

Ajoutons que ces meubles sont des produits entièrement suisses: le bois employé vient de nos montagnes et ceux qui les fabriquent sont des artisans de chez nous. C'est une raison de plus pour décider l'acheteur qui cherche un meuble de genre ancien à donner la préférence à ces meubles authentiquement suisses.

Semaine suisse.

Chronique sédunoise

Loterie Pro-Sion

Nous apprenons que la date du tirage de la loterie Pro-Sion a été fixée irrévocablement pour le 17 avril 1936.

Ce système de loterie est très apprécié du public. En effet, de nombreux lots sont déjà payables tout de suite et les billets ayant déjà bénéficié d'un premier lot restent valables pour le tirage des gros lots, dont le premier est de fr. 100.000.



Au Cinéma Lux

La Direction du Lux présente, cette semaine, un des meilleurs films policiers, édité en France jusqu'à ce jour. « Le Mystère Imberger » tiré de la pièce « Le spectre de M. Imberger » de H. de Gorsse, interprété par des artistes bien connus du public sédunois, soit Jean Galland, Simone Deguyse, Gaston Modot, André Roanne, Camille Bert, etc.

Ce film vraiment énigmatique, fait honneur à sa formule et reste mystérieux jusqu'à la fin. Le sujet est habile et adroitement posé, il conserve sans discontinuer, tout son intérêt. Ce film plaira non seulement au public avide de mystère, mais encore à tous ceux qui aiment le drame et les belles réalisations.

Des mercredi au Capitole.

Un film qui traite un nouveau thème. « Son Premier Amour ». Il y a des femmes qui naissent belles, d'autres qui doivent acquérir leur beauté. Mais la véritable beauté n'est jamais donnée ni acquise. C'est un rayon éclatant dans l'obscurité. La vraie beauté de la femme c'est son cœur.

Ce film d'un intérêt captivant, vous montre tour à tour, la femme dans ses occupations professionnelles et cette même femme obsédée par le désir d'aimer.

En résumé, un film excellent d'une formule absolument neuve, interprété par de remarquables artistes.



Gymnastique

On nous écrit:

C'est dans le pittoresque village de Chalais, que les gymnastes valaisans tinrent leurs assises de l'an 1935. Un car vint prendre les comités et les amena à Chalais.

M. Rentsch ouvre la séance du comité central, tandis que, de son côté, le comité technique prépare son travail pour la réunion de l'après-midi.

Sont présents: MM. Rentsch, président, Bruchez, Sidler, Brunner, Rudaz, et P. Morand, du comité central, et MM. Ch. Bertrand, Rob. Faust, Schmid et Reichmuth, du C. T.

Midi. Après un excellent vin-apéritif, un banquet, servi de main de maître par le teneur M. Rudaz, fit le régal des comités et membres présents.

Dès 14 h., M. Rentsch ouvre la séance des délégués, en présence de 52 amis-gyms, représentant 22 sections. Il salue la présence de M. le conseiller d'Etat Lorétan, de M. Emile Boll, membre honoraire fédéral, MM. Narcisse Zuber, représentant de la commune de Chalais, et Paul Morand, membre du comité central. Il excuse MM. Fama, de Saxon, Graf, de Sierre et Antonioni, de Sion, empêchés d'assister à la séance. Après lecture et adoption des protocoles de l'assemblée de 1934 et des comptes et budget, M. Rentsch fait un magistral rapport sur l'activité de l'association durant la dernière période. Il rappelle le franc succès obtenu par nos diverses manifestations cantonales ou régionales, la fête cantonale des pupilles à Viège, et la fête cantonale des actifs à Brigue, les fêtes de luttis, à l'artistique, athlétisme, le match à l'artistique Fribourg-Valais à Bulle, et autres. Après un fervent appel en faveur de la fête fédérale de 1936 à Winterthour, M. Rentsch donne connaissance, à l'assemblée, des démissions irrévocables, présentées par deux membres du comité technique, MM. Bertrand Ch., de Monthey et Pfeifferli Charles, de Brigue, qui se retirent après en avoir fait partie respectivement depuis 1916 et 1922, et rendu à la gymnastique des services inappréciables. M. le président Rentsch rappelle le décès du membre vétérans et ami Charles Hitter, de Sierre, et prie l'assemblée de se lever pour honorer sa mémoire.

Le rapport du comité technique est développé de façon parfaite par son président sortant, M. Charles Bertrand, tandis que M. P. Morand rapporte sur la commission de propagande, et M. Boll, sur les cours de gymnastique préparatoire organisés par 50 sections et suivis par 1276 élèves. Tous ces rapports très bien présentés et écoutés avec attention par l'assemblée sont approuvés.

Avant de passer à la nomination des nouveaux membres de C. T. M. Rentsch donne la parole à M. le président du Conseil d'Etat, qui dit sa joie de se trouver au milieu d'une si belle assemblée, et assure une fois de plus de l'appui que les autorités portent à notre belle cause. Il est chaleureusement remercié par le président de l'assemblée.

Pour le renouvellement des deux membres démissionnaires au C. T., quatre candidats se trouvent en présence: MM. Rodolphe Roussy, de Chippis, Wirz Charles, de Monthey, Huber Jean, de Martigny et Florian Corninboeuf, de Brigue. Sont élus MM. Huber et Roussy, avec respectivement 30 et 29 voix. M. Reichmuth, de Viège, présidera désormais aux destinées du comité technique. L'assemblée décide de présenter comme jurés fédéraux les président et vice-président du C.T. et nomme les autres membres du comité en qualité de remplaçant. La cotisation annuelle est maintenue; la section de St-Gingolph nomme vérificatrice des comptes pour l'année 1936. Sur proposition de M. Boll, de Sion, M. Michel Adolphe, de Lausanne, est nommé membre d'honneur de l'association. M. Bonvin présente M. Ch. Bertrand, prés. sortant du comité technique qui est nommé président d'honneur.

Dans les divers, quelques intéressantes communications et échanges de vues eurent lieu, et après que le diplôme de moniteur-chef fut délivré à M. Charles Wirz, de Monthey, pour onze ans de monitarat, l'assemblée est déclarée close.



Ce Bébé si sage, si plein de vie prend chaque jour son lait coupé de

malt Kneipp

... si facile à digérer!

Dernières nouvelles

M. Tronchet en liberté provisoire

Inculpé de démolition de bâtiments et de dégâts volontaires à la propriété, le chef communiste genevois Tronchet a été mis en liberté provisoire.

Les empoisonnements de Montel

L'une des personnes empoisonnées a été appréhendée, à la suite d'une longue enquête. Il s'agit de l'un des fils de la famille Chuard, Alfred, âgé de 18 ans à peine. Des soupçons graves pèsent sur lui.

C'est lui, qui, vendredi 6 décembre, fit les démarches nécessaires pour obtenir du vice-président du Conseil municipal de Montel, l'autorisation d'acheter la quantité d'arsenic signalée (250 gr.) en vue, soi-disant, de mettre en état une machine nouvellement achetée. Ce travail de mise en état ne fut pas effectué.

L'arsenic a été fourni, non pas dans une boîte en fer, mais dans deux cornets qui sont restés en possession d'Alfred Chuard.

Des témoins affirment l'avoir vu, un peu avant l'heure de l'office paroissial, dans la cuisine de ses parents. On observe, en effet, qu'Alfred Chuard arriva en retard à l'église, dimanche.

Au moment de l'arrestation du présumé coupable, on a découvert sur lui un revolver chargé et une cuiller dans laquelle se trouvaient des traces d'arsenic, qui seront examinées par le laboratoire cantonal, à Fribourg.

A propos de l'incendie qui détruisit l'immeuble de M. Oscar Chuard, il y a une année et demie, une enquête sera ouverte. En outre, il y eut un vol d'un millier de francs dont l'auteur était toujours resté inconnu. A ce sujet également, l'enquête sera rouverte.

AGENCE D'AFFAIRES F. BERCHE, SION
Recouvrements — Comptabilités — Assurances

PENSEES

Un signe de l'élévation de l'esprit est de ne pas faire querelle pour les petites choses, et de ne se laisser arrêter par celles-ci dans la réalisation de choses grandes.

**

Une passion violente amortit les autres dans la mesure de sa violence.

**

Une parole sans affection n'échauffe pas plus que le feu en peinture.

LA MUTUELLE VAUDOISE
répartit tous ses bénéfices à ses assurés
AGENCE F. BERCHE - SION

A nos Lecteurs

Parmi le nombre d'abonnés qui nous adressent chaque jour le prix de leur abonnement afin de participer à notre grand concours, il en est quelques-uns qui ne sont pas en règle avec l'année courante. Nous devons aviser ces derniers que leur versement est porté en paiement de l'année 1935, ce qui ne leur donne pas droit au concours.

Par conséquent, les retardataires qui veulent profiter de notre concours, doivent, non seulement payer pour l'année 1935, mais encore pour 1936.

En définitive, n'ont droit au concours que les abonnés en ordre jusqu'à ce jour et qui paient l'année 1936 d'avance, dès maintenant.

SALSEPAREILLE
Modélia
Dépuratif et laxatif
De goût délicieux
Un demi-siècle d'expériences et de succès vous prouve son efficacité comme dépuratif en cas de mauvaise fonction du foie, paroxysmes de l'intestin, constipation chronique et affections de la peau qui en résultent : maux de tête, boutons.
Cours fr. 4 fr. 6-
En vente dans toutes les pharmacies ou Pharmacie Centrale, Madlenner-Gade, Genève.
PUBLIVOX

Attention, cela sent le pétrole!

Le pétrole au cœur de la politique mondiale L'Angleterre fait douze forages nouveaux. Romans pétroliers — Le secret de l'épave d'Alaska

La menace de l'Angleterre de priver l'Italie aux termes du programme des sanctions des sources du pétrole a remis, une fois de plus le précieux liquide à l'ordre du jour au centre de l'intérêt mondial.

Le ressort secret du monde.

Dirigeons notre attention sur l'Abyssinie ou sur la Chine, ou encore sur le Grand Chaco à peine apaisé, ou sur n'importe quel foyer de trouble dans le monde, invariablement, nous nous apercevons qu'une même préoccupation anime tous les esprits. Ce n'est pas pour un bout de terre, ni même pour des gisements d'or ou de radium que l'on se bat, pas même pour du platine. Le facteur déterminant, dans toutes ces affaires, c'est le pétrole.

Le pétrole est véritablement le ressort secret du monde: et si, jadis, pour débrouiller quelque énigme, on disait: « Cherchez la femme » aujourd'hui, on dira, non sans raison: « Cherchez le pétrole! » quand on se trouvera en face de quelque mystère politique.

L'Europe à la chasse du pétrole.

Jamais on n'a autant parlé de ce précieux combustible. Ce n'est pas seulement le programme des sanctions qui l'a mis au centre de l'intérêt mondial. Il y a déjà quelque temps qu'un peu partout, les nations vont à la recherche des sources de pétrole. Les efforts faits par les Allemands ont déjà été couronnés de succès en quelques endroits. Mais cela n'est rien auprès des efforts que déploie actuellement l'Angleterre qui a opéré, ces jours, douze forages nouveaux en 12 endroits différents du pays. L'intention de l'Angleterre est de poursuivre ces recherches jusqu'à ce que ses désirs soient satisfaits.

Il est vrai que ces récents forages ont bien mince allure comparés aux prodigieuses chasses au pétrole qui s'organisent en Amérique, en Asie et en Afrique où, en dépit de tous les démentis publiés dernièrement, Rickett déploie une activité fébrile. Il y a quelques jours, cet agent est parti de Djibouti avec une colonne de foreurs pour tenter la grande aventure.

La vilaine Mary a de la chance.

Le parfum peu romantique du pétrole et l'époque prosaïque dans laquelle ce liquide est exploité, n'empêche pas que de véritables romans d'aventures, fantastiques à souhaits, se déroulent autour du pétrole. Actuellement, plus personne ne saurait nier que l'Etat d'Ohio cache la fortune future des chercheurs les plus hardis. La vilaine Mary pour

rait fournir la preuve de ces faits, grâce à ses expériences les plus récentes. Elle avait acheté deux terrains qui avaient perdu toute valeur pour les fermiers qui l'exploitaient, car depuis des années, la terre ne portait plus que quelques maigres fruits.

Mary est aussi intelligente que laide. Elle fit faire des forages dans les champs, et au bout de quelques jours, elle eut le bonheur de constater un jeu de pétrole de 20 mètres de hauteur, sur un de ses champs, et un autre jet de 15 mètres sur son second terrain. Aujourd'hui, elle a déjà gagné quelques centaines de milliers de dollars, si bien qu'on se raconte, dans l'Ohio, qu'elle finira par trouver un mari. Et les gens disent qu'il n'y a plus d'amour... Le pétrole serait-il destiné à ramener le romantisme dans le monde?

Millionnaire pendant les fiançailles

On se raconte l'histoire suivante au sujet d'un de ces millionnaires indiens: il avait prêté son bout de terre pour des forages. Le jour même où il célébrait ses fiançailles, ses agents lui apprirent qu'on avait découvert du pétrole. L'heureux fiancé fut inondé de télégrammes et d'offres qui, en quelques heures, passèrent de dix à cent mille dollars. Mais le brave Indien n'avait aucune envie de troubler ce jour joyeux par des affaires d'argent, et pour finir, il mit tous ces télégrammes au panier sans même les ouvrir.

En quoi il n'eut pas tort, car le lendemain, il figurait sur la liste des millionnaires indiens. Le gisement découvert dans ses terres était infiniment plus riche qu'on ne l'avait supposé au premier abord.

Le secret de la formation du pétrole.

On a découvert, dans une épave échouée sur la côte de l'Alaska, une cire qui s'était formée par une combinaison de graisse de poisson avec des sels marins. Les savants espèrent avoir trouvé dans ce produit le secret de la formation du pétrole. C'est ainsi que chacun cherche passionnément à se rendre maître du pétrole, ce ressort du monde.
Albert Ray.

PETITES ANNONCES

A LOUER jolie chambre, chauffage, avec balcon.
S'adresser au bureau du journal.

Avis

Pour être prises en considération, nos correspondants sont priés d'adresser leurs communications EXCLUSIVEMENT à notre rédaction, rue de la Dent-Blanche, Sion. Téléphone 46.

L'Assurance de la Feuille d'Avis du Valais

La Compagnie d'Assurances „LA ZURICH” a versé à nos abonnés depuis le mois de mai 1935, les primes suivantes:

- Le 9 mai 1935 Bitz Julien, Nax (chute d'un camion dans un ravin) **Fr. 450.-**
- Le 23 juin 1935 Mayor, St-Martin (tué par la foudre) **Fr. 500.-**
- Le 23 juin 1935 Chevrier Jean, St-Martin (tué par la foudre) **Fr. 500.-**
- Le 10 août 1935 Reynard Joseph, Savièse (à la vigne, chute d'un mur) **Fr. 500.-**

soit: une somme globale de **Fr. 1950.-** en 4 mois.

DU MERCREDI 11 AU DIMANCHE 15
CINEMA LUX
Le plus énigmatique des films policiers français
Le Mystère Imberger
avec Simone Deguyse - Jean Galland - André Roanne - Camille Bert

FONDUE DE FRIBOURG
EXTRA
Boudins frais
Champignons de Paris, frais
TOUS LES JOURS:
Wienerli — Cervelas
Klopfen - Schubling
Véritables saucisses de Payerne

L. DE SEPIBUS
Sion

FAITES des ECONOMIES avec des débris de papier, vous pouvez faire des boulets pour le chauffage. Une grande quantité à enlever tout de suite à l'imprimerie du Journal.

A VENDRE aux Mayens de Sion Chalet meublé bien situé. Ecrire sous chiffre 219 au bureau du Journal.

A louer rue de Conthey un petit appartement d'une grande chambre et cuisine. S'adr.: bureau du journal.

On ne conçoit plus aujourd'hui la concurrence sans la publicité.

avec le meilleur lait de la Gruyère
Swiss Milk
GENUINE SWISS MILK
CHOCOLATE
CHOCOLAT AU LAIT SUISSE

Offrez des étrennes utiles!
chez **Widmann Frères**
FABRIQUE DE MEUBLES SION - Grand-Pont
Vous trouverez un grand choix en Petits Meubles, Voitures d'Enfants, etc., à des prix modérés

LOTTERIE PRO-SION
garantie par la Municipalité de Sion autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais.
Total des Lots:
Fr. 250.000 en espèces
Lots de fr. 10.- et fr. 20.- payables de suite
1er LOT Fr. 100.000
Fr. 20.000, 10.000, 5.000, etc.
PRIX DU BILLET Fr. 5.-
BUREAU DE LA LOTTERIE PRO-SION
Avenue de la Gare SION
Billets en vente partout
Tous les billets participent aux deux tirages

Les billets de la loterie „PRO-SION” sont en vente au BUREAU du journal

ENTREPRISE DE GYPSE ET PEINTURES Bureau et Atelier: Avenue Pratifori
ALBERT ANTONIOLI
Entrepeneur - Tél. No 4.89
PAPIERS PEINTS Réparations
Exécution rapide et soignée Devis sur demande

Demandez le « Journal et Feuille d'Avis du Valais »

Les petites annonces du Journal et Feuille d'Avis du Valais

sont lues dans toutes les familles Elles représentent le plus sûr moyen d'acheter ou de vendre dans les meilleures conditions. Vous qui désirez trouver un emploi ou vendre quelque chose, insérez une petite annonce dans notre Journal, vous atteindrez votre but. Nos petites annonces portent avantage, elles sont moins chères
Consultez-nous

Dès mercredi au **CAPITOLE**
Un film émouvant qui traite un nouveau thème plein de finesses et de nuances.
SON PREMIER AMOUR

Au même programme, pour les amis de la montagne: Un film d'alpinisme de toute beauté et qu'il ne faut pas manquer de voir.

LIQUIDATION de meubles neufs.
chambre à coucher et cui sine au complet, seulement 279 fr. (9 pièces).
Fabrique de meubles RU. DAZ Rod. Route de l'Hôpital, Sion.

A LOUER pour personnes tranquilles, appartement neuf, tout confort, bien situé, 3 pièces, bams, cuisine et dépendances.
Ecrire sous chiffres 69, au bureau du journal.

Timbres en caoutchouc

exécution soignée
Imprimerie du JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
Tél. 46 SION Tél. 46

SACS, SACOCHES, SERVIETTES, PORTEFEUILLES, etc.
ÉLÉGANTS ORIGNAUX SOLIDES
Entièrement exécutés à la main
Peuvent être faits selon vos désirs, avec vos initiales repoussées ou appliquées.
Exposition et vente: Vallotton-Cuir - Rue du Rhône

VARICES OUVERTES
Dartres - Eczémas - Coupures - Démangeaisons - Crevasses - Eruptions de la peau - Brûlures, etc.
Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le
Baume du Pèlerin
Boîte: fr. 1.-, Pot: fr. 2.25. Toutes pharmacies
CÉPHA S. A., YVERDON

Chut! Quelqu'un dort... Cela ne vous empêchera pas de terminer votre courrier grâce à la nouvelle
ERIKA
Silencieuse, élégante, de construction moderne et robuste, cette machine à écrire portative de fabrication européenne vous donnera pleine satisfaction, aussi bien en voyage qu'à la maison.
ERIKA est la seule machine portative livrée, en toutes teintes, avec tabulateur automatique.
Fr. 375.- au comptant ou Fr. 20.- par mois
Notice Es gratis et franco. Atelier de réparations pour tous systèmes.
Henri Zepf, Lausanne
Place St-François - Grand Chêne 1



A la Confiserie du CASINO

SION, Grand-Pont, Tél. 5.69

VISITEZ
sa grande exposition intérieure
LE SPÉCIALISTE
de la place en chocolats, pralinés
CHOIX INCOMPARABLE

Pour les FÊTES la Maison est recommandée

PATÉS FROIDS - GLACES - TOURTES

R. MÜHLHEIM-BAERISWYL

Pour les Fêtes de Noël

un cadeau utile et agréable
un complet confection
de la Maison

A. GAILLAND

Marchand-Tailleur SION
Rue de Conthey - Téléphone 5.70

PRIX SPECIAUX : Fr. 45.- à 85.-

VOUS TROUVEREZ

Un grand choix de BOITES
A BONBONS pour les Fêtes
Un bel assortiment d'Articles
pour ARBRES de NOËL, etc.

Aux Magasins du Parc Avicole, Sion

GRAND ASSORTIMENT DE

Lingerie fine
Pullover
Bas
Confection
Laine
Mercerie
Bonneterie

AU MAGASIN

A. COPPEY

Avenue du Midi

Pour les

Fêtes de fin d'Année

Faites des cadeaux utiles :

Per à repasser électrique
Lampe portative et lustrerie
Potager électrique
Potager à gaz

A DES PRIX MODÉRÉS

COMMUNE DE SION

Services Industriels

SKIS

Frêne depuis 18.50
Hikory " 27.---
pour enfants, avec fixation réglable " 16.50
FIXATIONS réglables " 9.80



Accessoires - Réparations - Patins - Luges

10% DE RABAIS
aux Membres du C. A. S. et SKI-CLUB

TÉLÉPHONE 21

Pfefferlé & C^{ie} - Sion

Offrez un

BEAU
cadeau
de Noël

utile et agréable

Achetez une montre



"TAVANNES"

Seul dépositaire :

GASPOZ PAUL - SION

Horloger

Grand-Pont

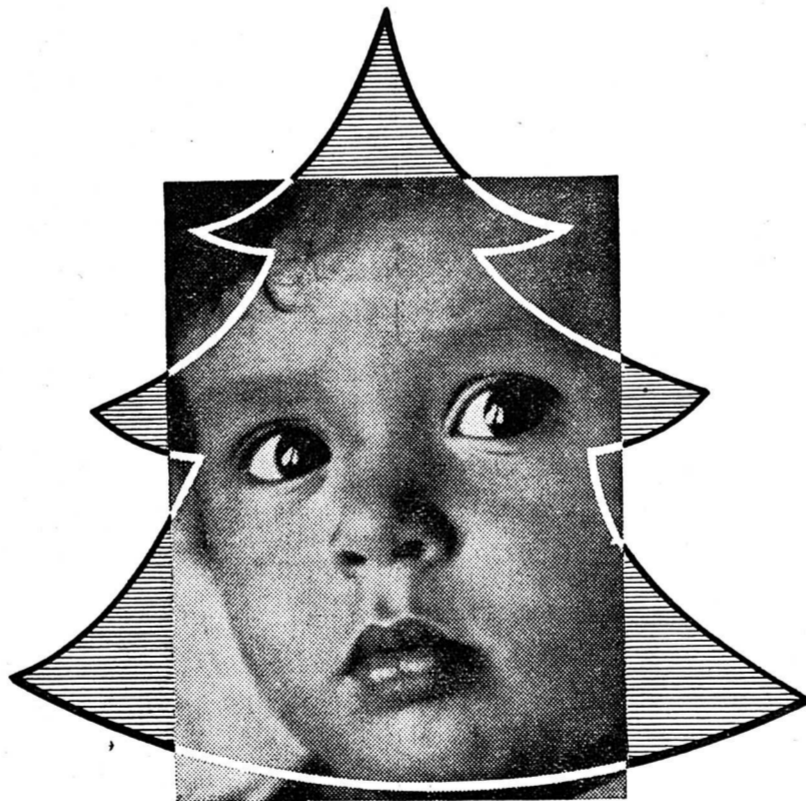
Vous trouverez :

Le plus grand choix d'articles de Fête
chocolats, fondants, bonbonnières, biscuits
Un choix tout spécial de PENDANTIFS pour arbres de Noël

A L'ÉPICERIE A. EXQUIS

Sion - Rue du Rhône

Achetez pour les Fêtes : NOTRE MERVEILLEUX CAFÉ No 14 ! UN VRAI RÉGAL !
A votre disposition : Les THÉS DE TOUTES PROVENANCES et de tous les arômes !



Voulez-vous apaiser l'inquiétude
de ces yeux pétillants de désir ?
Adressez-vous aux Maisons locales

Nouveau
MAGASIN de VENTE
pour
Skis, Accessoires, Luges, Patins
Armand VARONE
RUE DE CONTHEY - SION
Membre du Ski-Club
Se recommande



CHAUSSURES

Veuve Otto CLAUSEN

Rue de Lausanne - SION

- Son choix
- Ses prix
- Sa qualité

Se recommande

Pour les

Fêtes de Fin d'Année

voyez les SPÉCIALITÉS de la

LAITERIE DE SION

Vacherins
Petits Suisses
Carres, etc.

Service à domicile

Téléphone 2.54

Attention !

Malgré la crise.... vous trouverez pour les
Fêtes de Fin d'Année

Au Prix de Fabrique

AVENUE DE LA GARE SION

Grand choix de

Bonbons, Biscuits, Chocolats et des Bonbonnières

Prix dérisoires. Il y en a pour toutes les bourses

SERVICE A DOMICILE - TELEPHONE 2.80

Se recommande :

E. Déltroz-Darbellay

LE PLUS JOLI CADEAU....

...une Photo...
signée

François

Grand-Pont - SION
TEL. 5.91

Léon

vous offre des
TORCHES

d'une QUALITÉ EXQUISE que vous
trouverez dans sa Boulangerie-Pâtisserie

Grand-Pont, SION, Tél. 5.68

On porte à domicile

EXQUIS

BOUCHERIE-
CHARCUTERIE

J. Gaehnang

SION - Tél. 48

offre ses

spécialités

comme toujours, renommées.

à des prix intéressants

SE RECOMMANDE

Avant de faire vos achats pour vos SALAISONS
adressez-vous à la BOUCHERIE

Ernest LAMON - Sion

qui vous fournira de la QUALITE
à des prix défiant toute concurrence
.....TÉLÉPHONE 2.54.....

L'Assemblée de "Monte Rosa,"

C'est au groupe de Monthey du C.A.S. qu'échut l'honneur d'organiser l'assemblée générale annuelle des délégués de la section Monte Rosa. Il s'acquitta de sa tâche avec conscience et on ne saurait lui faire meilleur éloge qu'en lui disant qu'il a été fidèle à la tradition d'hospitalité que se sont acquis les habitants du bord de la Vièze.

A 9 1/2 h. dimanche 8 ct. une septantaine de délégués étaient réunis dans la gentille et accueillante salle du Cinéma Mignon.

Mr. Emonet, président de la section, leur a souhaité une cordiale bienvenue signalant la présence parmi eux de Mr. Rudin, vice-président central du C.A.S. et de Mr. Lorenz membre du C.C.

Pour n'avoir pas à y revenir comme l'occasion nous en serait offerte maintes fois dans le cours de ce compte-rendu, disons vite tout le bien, que nous pensons de ce président à la parole persuasive, à l'esprit calme et pondéré et qui joint à cette qualité rare de clarifier les débats, ce don inné de la distinction oratoire, sachant mettre à la fois de la grandeur et de la poésie dans ses paroles sans tomber dans l'emphase. L'heureuse influence de ce président parfait agit à tel point sur son auditoire, que les objets de discussion les plus rébarbattis en apparence en deviennent presque séduisants. En tout cas les trois heures de délibérations passèrent comme passent les heures de pur agrément.

Avant d'attaquer le copieux ordre du jour, Mr. Emonet donna connaissance de lettres d'excuses de MM. l'abbé Meyer, bibliothécaire de la section et de M. Jean Coquoz, ancien président.

MM. Paul Meyer de Monthey et Planché de Brigue avaient été désignés comme scrutateurs, tandis qu'on procéda à la nomination de Mr. Ulysse Casanova du groupe de Monthey en remplacement de Mr. Brutin de Sion en qualité de vérificateur des comptes. Choix judicieux et qui s'imposait.

On nous apprend que l'effectif actuel de Monte Rosa est de 1116 membres ce qui représente une augmentation sur le précédent. Il y eut en 1935 49 admissions et 22 démissions, preuve éloquente de l'attrait qu'exerce notre grande association des amis de la montagne.

Le rapport de Mr. Emonet sur l'activité de la saison qui s'achève a été écouté dans un silence quasi religieux. C'est un morceau d'art oratoire, d'affirmation de foi en un idéal et une belle leçon de patriotisme. Nous aimerions pouvoir le reproduire in extenso. Il fut vigoureusement applaudi.

Mr. Albano Fama eut aussi l'oreille de l'assemblée en donnant connaissance du rapport du préposé aux cabanes duquel nous avons extrait qu'il y eut en 1935 7138 nuitées soit à peu de chose près, le chiffre de l'année précédente.

On entendit après cela le rapport de ce clubiste né, de cette synthèse vivante de l'alpinisme qu'est Mr. Georges Couchepin dans son rapport sur la « Cordée », l'organe de Monte Rosa. Inutile de dire qu'on assista à une débauche d'esprit assaisonné de sel rabelaisien dont la famille du nom doit posséder une mine inépuisable.

Un copieux et intéressant rapport sur le préposé aux courses et à l'organisation de la jeunesse a été lu par Mr. Henri Charles, tandis que Mr. Alfred Montfort s'acquitta avec précision de sa tâche tendant à rapporter sur les stations de secours.

Les comptes dont donna connaissance le dévoué et compétent caissier de la section et dont un exemplaire imprimé avait été remis à chaque participant, signale cette chose réjouissante que l'exercice écoulé boucle par un boni de fr. 1050.82 contre fr. 1647.75 de déficit budgétal. Il fut également donné connaissance du bilan qui présente une situation saine et reconfortante.

Ces comptes furent adoptés et déchargés en fut donnée aux organes dirigeants ainsi qu'au caissier qui reçut en outre des félicitations méritées pour son intéressant travail.

De même fut adopté sans opposition le budget de 1936 qui prévoit un bénéfice présumé de fr. 1890.—

Signalons pour être complet l'approbation du protocole de l'assemblée précédente, vrai travail de Pénélope dû à Mr. Henri Couchepin, secrétaire.

7 vétérans furent nommés parmi lesquels nous avons retenu les noms de MM. Strohm de Brigue, Mme. de Riedmatten de Sion, Darbellay, de Martigny, Dr Repond de Monthey, Guillaume de Kalbermatten de Sion et Paul de Riva de Sion. Des ovations nourries ont suivi la remise de l'insigne d'usage à ceux de ces vaillants défenseurs de la cause qui étaient présents à l'assemblée.

Les délégués approuvèrent la proposition du comité de la section de faire imprimer un catalogue des ouvrages de la bibliothèque qui sera envoyé à tous les membres individuellement.

Ils arrêterent comme suit les trois principales manifestations de la saison à venir.

Semaine clubistique, organisation confiée au groupe de Martigny.

Course des skieurs de Monte Rosa fixée aux 11/12 janvier 1936, à organiser par le groupe de Sierre.

Enfin le groupe de Monthey se vit octroyer l'honneur d'organiser la course de Vétérans sans doute pour tenir compte de la remise de l'ordre des « vénérables » à Mr. le Dr. Repond, membre de ce groupe.

Le gros morceau de l'assemblée était la décision à prendre au sujet de la reconstruction de la Cabane du Val des Dix. Mais le Comité, Mr. Emonet en tête, avait si bien fait les choses qu'une affaire de cette importance passa comme une lettre à la poste et que la proposition des augures de reconstruire de fond en comble fut acceptée à l'unanimité sous réserve du règlement ultérieur de certains détails secondaires. Le coût de cette construction atteindra environ 32,000 fr. Quant aux plans affichés dans la salle, ils ont été l'objet des soins compétents de Mr. l'architecte Roger Brutin du Groupe de Sion.

On décida d'adresser la « Cordée » aux jeunes de l'O.J. et, sans le laisser voir expressément, on fit un enterrement de 1ère classe à une proposition de Mr. Albano Simonetta d'installer une échelle de fer au Pas de Chèvres en décidant qu'on reviendra plus tard. L'auteur de la proposition ne se faisant lui-même aucune illusion, on peut bien dire que son échelle sera installée aux Calendes grecques.

La course des skieurs bénéficiera d'une subvention généreuse de 100 fr.

Après que Mr. Georges Couchepin eut fait de la réclame en faveur d'une exposition de Mr. François Gos installée dans les salons de l'hôtel Kluser à Martigny, Mr. Georges Contat, ex-président du groupe de Monthey (il l'était encore jusqu'à la veille) se fit l'interprète de tous les participants à l'assemblée pour remercier chaleureusement le comité central de la peine qu'il s'est donnée pour faire de cette réunion une chose facile et agréable malgré l'importance et l'aridité de l'ordre du jour.

Le verre de l'amitié offert par le groupe de Monthey et bu au Café de la Place ayant été expédié en vitesse vu l'heure avancée, les délégués se rendirent dans la grande salle du Cerf où était servi le banquet officiel avec une perfection qui justifie la réputation de la maison.

On entendit là des discours de Mr. Emonet qui salua les invités des autorités locales et le représentant de la presse valaisanne et qui s'éleva encore au-dessus de ses considérations cependant si belles du matin.

Mr. Jos. Maxit, vice-président de la municipalité lui répondit en termes heureux après quoi on signala quelques actes de générosité: offres de cigarettes « Stella », « Xanthia » et « Laurens » de ces excellents cigares de Monthey et de quelques bouteilles officielles.

Mr. Ruedin, vice-président central salua les convives au nom du C.C. et de son président Mr. de Kalbermatten retenu ailleurs. Il le fit en termes élevés.

Mr. Repond prodigua de l'humour à la Mark Twain (acquisition de ses séjours en Amérique sans doute) et il contribua à renforcer le degré de gaité de l'assemblée.

Le mot de la fin appartint à Mr. le Dr. Georges Contat qui affirma avoir placé la réunion de Monthey sous le signe de la bonne humeur et de la blague locale.

Et l'on s'en fut, par les venelles du coteau, au Restaurant Rithner savourer des verres d'excellent vin et de la classique brisolee aux châtaignes.

Là furent ouvertes toutes grandes les écluses de l'art oratoire et on assista à un débordement de lyrisme et de gaité, sous la direction du maître es-blagues montheyssannes Dr. Georges Contat.

La presse généreusement invitée, adressa ses remerciements, par l'organe de son représentant officiel, Mr. Alexis Franc.

Une belle page vient d'être écrite de cette histoire qui ne finira jamais, qui est celle d'une société où l'on cultive les saines et belles traditions patriotiques par le truchement de l'amour et du culte de la montagne.

A. F.

NOS LIVRES

Nous mettons en vente, au prix exceptionnel de 1 fr. 80 par volume, les chefs-d'œuvre de la littérature française, dans une édition reliée.

La collection que nous offrons comprend les livres suivants:

LES ŒUVRES DE JEAN RACINE commentées par Lucien Dubech, l'un des plus célèbres critiques de ce temps.

LES HISTOIRES DE FROISSART avec une étude d'Henri Longnon.

Mme MATTER-ESTOPPEY — Au Foyer ra-jeuni. Pièce villageoise en 2 actes. L'auteur y décrit avec une verve toujours croissante et y raille les petits travers qui cachent souvent, chez nous, de grandes et réelles qualités. Prix de la brochure Fr. 1.50

CAMILLE DROZ — Les plantes bienfaisantes. Etude de 120 plantes médicinales, toutes reproduites en couleurs. Cette brochure contient une foule de renseignements utiles. Elle indique l'époque à laquelle il faut cueillir les plantes, la manière de les traiter et de les préparer pour l'usage domestique. 2 fr. 50.

Édition allemande.

Du même auteur: Monsieur le Syndic se remarie. Cette pièce, également villageoise en 2 actes, est le joyau de la collection. Elle plaît et plaira toujours. Fr. 2.—

ABBE TAMINI. — Essai d'histoire de Conthey. Fort volume de 370 pages. Etude très intéressante de l'histoire mouvementée du district. Chaque Valaisan voudra posséder cet ouvrage. Fr. 3.50

ABBÉ MERMET — Comment j'opère pour découvrir de près et à distance sources, métaux, corps cachés, maladies. — Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. 5 fr.

HERZOG, ing. — Série de prix du bâtiment. Cet ouvrage est éminemment utile à toutes les personnes qui veulent bâtir. Elles seront documentées sur tous les prix concernant les travaux de construction. Fort volume de 700 pages, relié Fr. 4.50

Union suisse des arts et métiers

Dans sa séance du 5 décembre, la Direction de l'Union suisse des arts et métiers s'est longuement occupée de la situation politique et économique de notre pays.

A son avis, on ne luttera efficacement contre la crise que par une collaboration étroite de tous les milieux sous l'énergique impulsion et la ferme autorité du Conseil fédéral, qui devrait disposer des moyens nécessaires pour mener à chef les tâches urgentes de l'heure présente. Parmi celles-ci, les principales sont le rétablissement de l'équilibre budgétaire de la Confédération, des cantons et des communes et l'assainissement des Cff.

L'Union suisse des arts et métiers voit dans le programme financier de la Confédération un moyen approprié de surmonter temporairement les difficultés actuelles et elle en attend l'adoption très prochaine.

Ces mesures financières devront être complétées par des mesures extraordinaires d'ordre économique, à l'effet de permettre à notre industrie d'exportation de soutenir la concurrence à l'étranger, et à l'industrie travaillant pour le marché indigène, d'enrayer la création de nouvelles entreprises non viables. De plus, une action s'impose en vue de favoriser une détente du marché des capitaux.

A côté de toutes ces mesures, un contrôle raisonnable des prix aurait sa raison d'être, à la condition qu'il ne s'étende pas seulement aux prix exagérés, mais aussi à ceux qui résultent d'une saine et loyale concurrence, si l'on veut éviter de nouvelles catastrophes.

Pour le surplus, la direction unanime de l'Union suisse des arts et métiers est d'avis que le franc suisse doit être maintenu par tous les moyens à sa parité actuelle.



Quelle est l'origine de la teinte kaki?

On sait que l'uniforme bleu horizon de l'armée française va être remplacé par l'uniforme kaki.

D'où vient le kaki? On assure qu'il vient de l'Inde, où il y a 90 ans, les troupes anglaises étaient vêtues de blanc. Or, en 1848, un bataillon fut obligé de traverser à la nage une rivière limoneuse et dut prendre part à un combat avant d'avoir eu le temps de se dégrasser. On constata que les perles subies par ce bataillon étaient moins élevées que celles des bataillons blancs. Et l'on adopta la teinte kaki pour toutes les troupes de la colonie. Quant au mot lui-même, il dérive d'un terme hindou, khaki, qui signifie poussiéreux.

Des passeports de santé

Un « passeport de santé » sera désormais obligatoire pour tous les membres des jeunes hithéliennes.

Ce passeport devra être produit à toute réquisition du médecin du district en inspection dans les camps ou les écoles de Jeunes. Tous les deux ans, le jeune hithélien subira un examen médical approfondi dont le résultat sera consigné dans le « passeport de santé ».

PENSEES

L'homme, en général, ne fait bien que ce qui lui paraît à propos.

Dans toute négociation, le meilleur moyen de s'entendre est la confiance.

Les esprits limités croient que les lois anciennes doivent toujours régler les choses présentes et les choses futures.

Dans l'existence des grands personnages, tout paraît artificiel et fait pour écarter la confiance.

AVIS

Tout nouvel abonné payant dès maintenant son abonnement pour 1936, soit fr. 8.- recevra gratuitement la „Feuille d'Avis du Valais” pendant le mois de décembre.

Notre grand Concours

La « Feuille d'Avis » organise, comme les années précédentes, un grand concours doté de nombreuses et importantes primes.

Il s'agit simplement de donner les solutions aux deux devinettes suivantes:

1re devinette

Avec le mot « BAZAR », trouver le nom d'un village des environs de Sion.

2me Devinette

Avec le mot « HERON » (oiseau échassier à long bec), trouver le nom d'un cours d'eau du Valais.

Avec un peu de réflexion, nous pensons que tous nos abonnés pourront nous adresser des solutions exactes.

Peuvent participer à ce concours, tous les abonnés, anciens ou nouveaux à la Feuille d'Avis du Valais qui auront payé leur abonnement pour l'année 1936.

Afin de simplifier notre besogne, nos abonnés sont priés de remplir le bulletin ci-contre et de nous l'adresser au plus vite sous enveloppe affranchie, avec la mention « Concours ».

BULLETIN A DECOUPER

Je déclare avoir payé mon abonnement à « Journal et Feuille d'Avis du Valais pour 1936 ainsi que pour les années précédentes et avoir droit au concours.

1re solution

2me solution

Nom de l'abonné:

Prénom:

Adresse exacte:

Ecrire très lisiblement.

Voici la liste des primes:

1re prime: fr. 100.— en espèces.

2me prime: fr. 50 en espèces.

3me prime: fr. 25 en espèces.

4me prime: fr. 15 en espèces.

5me prime: fr. 10 en espèces.

Les 50 primes suivantes se composent de 50 porte-plumes réservoir de première qualité et dont le fonctionnement est garanti.

Le nombre total des primes est donc de 55.

Ce concours est interdit à la Rédaction, à l'Administration et à tout le personnel de la Feuille d'Avis.

Ne perdez pas cette occasion de gagner un prix intéressant tout en vous amusant. Vous avez tout à gagner, rien à perdre.

Quelqu'un gagnera le premier prix. Pourquoi ne serait-ce pas vous?

Feuilleton du Journal et Feuille d'Avis du Valais No 36

MAGALI

PAR M. DELLY

— Ceci est mon affaire, miss Magali... Ce que je désire, ce que je veux — absolument, entendez-vous? — c'est que vous deveniez ma femme.

— Singulière manière de faire une demande en mariage!... Puisque vous ne paraissez pas m'avoir comprise tout à l'heure, je vous réponds de nouveau: jamais!

Il étendit la main, saisit son poignet avant qu'elle eût pu s'en défendre...

— Dites-moi pourquoi... dites pourquoi? rugit-il soudainement, saisi d'une effroyable colère froide.

— Parceque vous m'inspirez que du mépris. Plus que cela même, de la répulsion, répondit-elle intrépidement.

Il lâcha son poignet et se mit à rire, d'un rire sarcastique et effrayant.

— Ah! vous aussi!... Vous avez de quoi tenir, je m'en aperçois. « Elle » aussi m'a répondu cela... mais elle a su ce qu'il lui en a coûté. Vous, je veux vous vaincre... je le veux. Vous serez ma femme, miss Magali.

— J'aimerais mieux mourir! s'écria-t-elle en le toisant avec mépris.

Il eut de nouveau ce rire qui la faisait frissonner.

— Encore une de « ses » paroles... Non vous ne mourrez pas, mais vous obéirez. Je

connais beaucoup de choses, je pourrais peut-être, qui sait? vous faire retrouver votre famille maternelle. Voyez-vous quel bonheur si votre cher Freddy devenait riche et pouvait se passer des durs bienfaits d'un impérieux protecteur...

— Ces considérations ne peuvent peser sur ma décision, dit-elle froidement. Dieu saura bien arranger toutes choses, selon qu'il le jugera nécessaire pour nous. Ma résolution est irrévocable...

Laissez-moi passer je vous prie.

Mais il ne bougea pas. Entre ses lèvres glissèrent ces mots:

— Essayons les grands moyens...

Magali sentit tout à coup se poser sur elle ces prunelles devenues d'une intense phosphorescence, il lui sembla qu'une fleur s'enfonçait jusqu'au fond de son propre regard. Et, instantanément, elle se rappela une parole de lady Isabel: « Il a été, dans les Indes, l'adepte d'un vieux brahmane qui lui a enseigné le magnétisme... »

Une terreur la saisit, un cri d'appel s'échappa de ses lèvres...

— Taisez-vous, dit durement Roswell en lui saisissant le bras. Taisez-vous, ou sans cela...

Mais quelqu'un s'avancait précipitamment... Avant que le secrétaire eût pu opérer un mouvement de retraite, il était saisi par une main nerveuse, entraîné et jeté hors de la serre, comme un simple paquet... Après quoi, lord Gérard, refermant la porte, revint en hâte vers Magali.

Lord Lowetead, qui se promenait dans la serre avec le duc au moment où leur fille parvint le cri un peu étouffé de la jeune fille, venait d'arriver près de celle-ci. Toute trem-

blante, Magali s'appuyait au tronc d'un palmier.

— Que voulait donc ce misérable? A quel propos se trouvait-il là? demanda d'un ton frémissant lord Gérard, presque aussi pâle qu'elle, tout en lui approchant un fauteuil.

En quelques mots, elle fit le récit de ce qui venait de se passer. Lorsqu'elle mentionna la demande en mariage faite par le secrétaire, le duc ne put retenir un geste de stupéfaction dédaigneuse, en murmurant entre ses dents:

— C'est un peu fort, cela!... Et il a insisté, il vous a menacée, miss Magali? reprit-il tout haut.

— Oui, mylord, il m'a dit qu'il voulait absolument que je sois sa femme, et il m'a même insinué qu'il arriverait peut-être, si j'acceptais, à retrouver notre famille maternelle...

Lord Lowetead eut un mouvement un peu brusque qui agita le feuillage du grand phœnix placé derrière lui.

— C'était un moyen que cet habile coquin tendait pour vous décider, dit-il d'un ton froid qui lui était habituel. Evidemment, il n'en sait pas plus long que les autres.

— C'est fort probable, ajouta le duc. Et ensuite, qu'a-t-il fait?

— Devant mon refus persistant, je crois qu'il avait l'intention d'user de ce pouvoir de magnétisme dont m'avait parlé Isabel. Je ne sais si j'aurais été un bon sujet, mais, en tout cas, j'ai eu le temps de me méfier et de jeter un cri... Je la remercie vivement de son intervention.

— Et moi, je vous demande pardon de ce qui vient de se passer. Cet homme étant à mon service, je me trouve, en une certaine façon, responsable de ses actes... Il va avoir

affaire à moi! dit-il avec une irritation qu'il ne parvenait pas à contenir. Je vais immédiatement donner des ordres pour qu'on le recherche et qu'on me l'amène.

— Mylord, ne serait-il pas préférable de laisser partir sans esclandre ce triste personnage? dit timidement Magali, déjà frissonnante à la pensée d'une scène entre deux hommes, scène, dont elle serait la cause involontaire et qui se terminerait à peu près inévitablement par quelque violence de la part du duc, si Roswell osait lui tenir tête.

Le jeune homme fronça les sourcils... puis une lueur de réflexion traversa son regard, et il dit enfin, d'un ton de regret:

— Vous avez raison, cela vaut mieux, à cause de vous. Mais il ne perdra rien pour attendre, car je ne supporterai jamais que l'on offense impunément quelqu'un sous mon toit...

Je vais vous conduire au buffet, miss Magali; il faut absolument que vous preniez quelque chose, vous êtes toute tremblante.

N'osant refuser, elle se leva et posa sa main sur le bras qu'il lui présentait.

— Restez-vous ici, mylord? demanda le duc en voyant que Lord Lowetead ne bougeait pas.

— Oui, je vais me reposer un instant, loin de la vive lumière qui me fatigue un peu les yeux. Tout à l'heure, j'irai jouer de nouveau du coup d'œil vraiment féérique que présentent ce soir, vos salons, mon cher lord.

Ils les regarda s'éloigner en mâchonnant entre ses dents:

— Quel couple admirable!... Si je voulais, pourtant, elle pourrait devenir sa femme. Oui, un mot de moi et l'obstacle qui les sépare tomberait... Mais jamais! non, jamais, je l'ai juré!

Lord Gérard et Magali avaient gagné le buffet. Sur leur passage s'élevaient des murmures admiratifs, à peine étouffés, qui faisaient monter un peu de rose aux joues pâles de Magali.

— Le Nord et le Midi, dit la duchesse d'Elano, faisant allusion au costume des deux jeunes gens.

— Oui, ils sont, en effet, aussi éloignés l'un de l'autre que la patrie d'Ibsen l'est de celle de Mistral, répliqua d'un ton mordant lady Ophelia, dont le regard irrité avait enveloppé au passage la belle Arlésienne.

A travers l'espace, la Norvège et la Provence peuvent néanmoins sympathiser, les contrastes s'affirment souvent, dit lord Dorwilly avec un fin sourire.

— Celui-là est trop prononcé, mylord! répliqua la jeune fille avec un léger éclat de rire, un peu forcé. Les deux contrées, à moins d'un miracle, ne parviendront jamais à se rencontrer.

— Eh bien! souhaitons donc ce miracle qui fera fondre au soleil de Provence, la glace scandinave, dit tranquillement le jeune officier.

Et, sans paraître s'apercevoir du coup d'œil rien moins qu'aimable lancé par lady Ophelia, il se dirigea vers lady Isabel, avec qui il devait danser le quadrille suivant.

Le duc de Staldfiff, au passage, avait adressé un signe d'appel à Mlle Amélie, modestement assise dans un coin du salon vénitien. Elle rejoignit au buffet les deux jeunes gens, et, tandis que Magali buvait un grog reconfortant, lord Gérard, à voix basse, à cause des invités qui se trouvaient là, fit part à la vieille demoiselle de ce qui venait de se passer dans la serre.

(à suivre)

Bref aperçu historique

sur la Commune de Riddes
par M. le député Meizoz

Pour revenir à notre notice historique, re-levons que Riddes possédait déjà en 1294 une maison forte avec métral; ce bâtiment existe encore au sommet du village. En effet par acte du 8 décembre 1294, Louis de Savoie cède à son frère Amédée V les châteaux de Saillon et la maison forte de Riddes.

Dans la châtellenie de Saillon relevant des comtes, une communauté prit naissance au XIIIème siècle. Cette communauté était administrée par une sorte d'embryon d'assemblée primaire, si l'on peut dire, qui se réunissait en mai et en octobre sous la présidence du vidomme de Leytron.

Y assistaient aussi le châtelain de Saillon, les métraux de Riddes et de Fully. On s'y occupait des règlements concernant les alpages, pâturages, forêts, chemins, etc., on y nommait aussi les syndics, qui, avec les métraux composaient une administration s'occupant de la gestion des affaires locales, défendant leurs intérêts envers les communes voisines, notamment avec Iséables pour les limites en 1341, pour les parcours en 1427, avec Saxon pour les pâturages en 1377, pour la délimitation du territoire en 1449, pour les parcours en 1498.

En 1515, Mathieu Schinner confirma l'accord réglant la question des pâturages entre les deux torrents de l'Eau Noire.

Des difficultés surgirent aussi avec Leytron en 1377 et en 1414, au sujet des barrières du Rhône. Un acte, passé en 1551, fixa un « modus vivendi ».

Les comtes et les ducs de Savoie accordèrent à Riddes des franchises en 1356. Amédée Le Comte Vert fit remise des échutes, ce même prince concéda à Riddes la faculté de vendre des marchandises ailleurs qu'au marché de Saillon.

Au moyen-âge, Riddes eut aussi ses vidommes. Pendant quelque temps, ce furent les Riffini, dits de la Tour. Leur résidence était située au-dessus du village, près du torrent de la Fare. On voit encore à cet endroit des vestiges de la tour du château et d'une chapelle.

Plus tard, la vidomnie fut occupée par les Chevron-Villette, puis les Montheolo.

La famille noble des de Riddes, qui détenait la métralie de Riddes, dont elle prit le nom, était connue dès le milieu du XIIIème siècle. Ses armoiries étaient : d'azur à la tour d'or sénéstrée d'un pan de mur crénelé du même, ouvert d'un portique sous lequel est une étoile d'or. Après la défaite de la Savoie, à la Planta, en 1475, cette famille émigra en Savoie. Une branche de la famille, fixée à Leytron, s'éteignit au XVIIème siècle.

Après la victoire des Haut-Valaisans, à la Planta, ceux-ci passèrent la Morge, détruisirent les châteaux de Conthey, Saillon, Saxon et Martigny. Ils promirent la délivrance aux populations, tout en maintenant les nobles et les communes dans leurs privilèges. Cependant Riddes, qui continua à faire partie de la châtellenie de Saillon, ne fut pas relevé de son obligation de payer les tailles et resta soumise aux servitudes de la « main-morte », qui ne fut abolie qu'en 1742.

Le gouverneur haut-valaisan, allant prendre possession de son poste à St. Maurice, choisissait à Riddes le châtelain de toute la juridiction, sur la présentation de douze jurés nommés à raison de trois par localité : Riddes, Leytron, Saxon et Fully, c'est-à-dire la grande communauté.

L'existence du Pont sur le Rhône, qui fut autrefois de Riddes un point stratégique de quelque importance, est mentionnée dès 1294 avec la maison forte que les comtes de Savoie avaient élevée pour garder le passage. Celle-ci fut détruite en 1300, sous l'épiscopat de Boniface de Challant.

Après la conquête définitive du Bas-Valais, l'entretien du pont de Riddes demeura à la charge des princes-évêques de Sion, jusqu'à la révolution, en échange d'un droit de péage perçu par eux à Saint-Pierre de Clages. Lors de l'ouverture de la route du Simplon par Napoléon, le pont fut reconstruit sur le modèle des ponts couverts que l'on voit encore à Martigny et Monthey. Mais en 1844, pendant la guerre civile, les volontaires libéraux et « Jeunes Suisses » du Bas-Valais, détachés sur ce point, tandis que les gros de la colonne s'avançaient contre Sion, couchèrent sur le ta-

blier du pont, dans la nuit du 19 au 20 mai. Le matin, la paille qui leur avait servi de couche prit feu et le pont de Riddes fut incendié. Les prétendus instigateurs de cet incendie furent, par la suite, écroués quelques mois à Martigny, par les Haut-Valaisans victorieux, qui ne furent guère satisfaits d'avoir dû faire un détour par Chamason, Leytron, Saillon, Fully.

La révolution de 1798, nous apporta l'indépendance, mettant fin aux titres et aux fiefs du Moyen-Age. Notre commune, comme toutes les autres, fut astreinte, à cette époque, à fournir son contingent militaire. Cette levée d'hommes donna lieu à de vives discussions, si nous nous en rapportons à un document de l'époque, dont voici quelques extraits :

Moi, soussigné, secrétaire Ribordy, en vertu d'un ordre venant de St-Maurice, en date du 1 mars 1798, signé de Rivaz, membre du Comité, je fais assembler le comité local, pour délibérer sur la demande des hommes que nous devons envoyer à St-Maurice. Ayant assemblé la généralité pour voter et faire la désignation de ceux qui doivent partir pour le pays de Vaud, les uns voulaient que la première élection parte comme à l'accoutumée, les autres ont répondu qu'ils n'étaient pas plus obligés que les derniers. Après, je leur proposai de tirer au sort. Ils n'ont rien voulu entendre. Après les élections, ils ont voulu savoir quels étaient les plus forts (riches), je leur dis que je le ferai savoir, les biens changeant toutes les années et que je ne pouvais pas faire cette liste cette nuit, mais pour demain matin, sur quoi ils ont dit que oui. Mais comme nous avons crainte du secrétaire, ils ont subitement changé d'idée,

disant qu'il fallait manger et prendre au plus proche. Cette proposition n'a pas convenu à la citoyenne femme du citoyen Georges Reuse, beau-fils, du surdit Gaillard, sous peine de violence demandant de fermer les livres et exigeant un autre secrétaire, sans donner aucune raison.

Selon rapport fait au Comité sur ces incidents, celui-ci relève que si l'on n'avait pas toléré l'entrée libre à l'assemblée, rien de tout cela ne serait arrivé. Mr. Probst, son président, ajoute ce qui suit : je puis dire que j'ai toujours connu et connu le dit Ribordy pour mon fidèle secrétaire, n'ayant rien à lui reprocher dans sa conduite, au contraire, je le considère pour un brave et honnête homme.

(A suivre)

Pour les gros travaux, l'essentiel c'est de pouvoir procurer au corps, sous une forme facilement assimilable, une nourriture riche en albumine, en hydrate de carbone, graisse, etc.



Agriculteur! Attention!
A VENDRE
Nichoirs pour petits oiseaux
Chez Luc Antille, ébéniste Sion

Attention!
15 et 20% sur tous les articles. Vins 1934 1er choix à fr. 1 le litre.
Jean Jost 1er étage, Grand-Pont

POISSONS FRAIS
Colin, Cabillaud
fr. 2 Friture du lac fr. 2
Tous les vendredis.

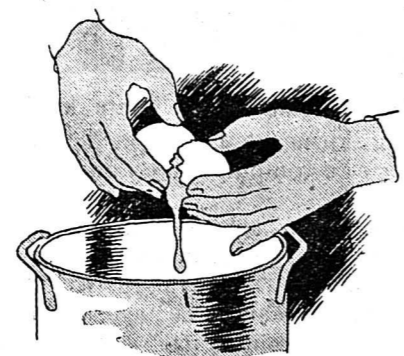
Place de la Colonne
Se recommande: ECKERT Sion.



UN PHILIPS NE SE DÉMODE PAS

Car les postes de la nouvelle gamme sont pourvus du fameux cadran interchangeable qui reste toujours à la page, quelles que soient les modifications apportées aux longueurs d'ondes des émetteurs... Un avantage entre nombre d'autres que vous apportent les nouveaux

PHILIPS
EN VENTE CHEZ
R. NICOLAS, Electricité, SION



Avec un œuf

et quelques cubes Knorr, vous ferez le plus délicieux des bouillons-poule. L'œuf se remplace aussi par des petites pâtes (vermicelles ou étoiles) ou par des restes de pain. Sous un volume minimum, le cube de bouillon-poule Knorr rend au maximum. Au surplus, il est de prix étonnamment modique: 1 paquet de 5 cubes, suffisant pour 5 assiettes, ne coûte que 20 centimes.

Bouillon Poule
Knorr

Pianos - Harmoniums

Vente, Location, Echange
Accordage - Réparations

MAGASIN DE MUSIQUE

H. Hallenbarter, Sion

Favorisez les maisons qui insèrent dans notre organe

A vendre
une machine à chauffer au mazout pour boulangerie. Etat de neuf. Prix très avantageux.
S'adr.: bureau du journal.

A louer
appartement 3 chambres, cuisine et galetas. Etat de neuf. Prix très avantageux.
S'adr. Café Udriard.

Pour vos boucheries particulières, la Boucherie Chevaline Mariéthoud, Rue du Centre 1, à Vevey, Tél. 51.982.

vous expédie par retour du courrier, demi port payé:

- Viande hachée sans nerf et sans graisse kg. fr. 1.—
- Viande désossée pr. charcuterie à 1.30
- Boyaux choisis pr salaison à 1.60
- Boyaux courbes choisis à le m. 0.10

Demandez la recette gratuite pour la fabrication du salami.

On ne conçoit plus aujourd'hui la concurrence sans la publicité.

Fabrique de Cigares
demande

Voyageur
pour le Valais capable. — Adresser offre, photo, prétentions, références sous chiffres OF 9682-3 L Orell Füssli, Annonces, Lausanne.

Le chauffage agréable

par un nouveau calorifère
Le fourneau de chauffage IDEAL est alimenté avec du combustible liquide au lieu de charbon. En conséquence, la cheminée est supprimée. Ne nécessite aucune installation. Pas de suie, pas de cendres, plus de mains noires. — Grande capacité de chauffage. — Consommation 3 à 4 centimes par heure. — Fonctionne pendant 15 heures sans surveillance. — Le nouveau fourneau de chauffage IDEAL a une valeur de 115 fr. — Pour l'introduction, il est vendu au prix de fr. 115. Fabrication suisse.

Démonstration: Jeudi 12 et Vendredi 13 Décembre

chez
Pfefferlé & Cie
RUE DE CONTHEY - SION

Demandez le « Journal et Feuille d'Avis du Valais »

Pour un succès, c'est un succès!!!

Je ne pensais pas faire autant plaisir avec ma vente de chocolat et j'en suis vraiment heureux. Répondant à de nombreuses demandes je répartis tout le solde de contrat et vous pourrez encore acheter, au prix incroyablement de fr. 1.90 le kilo et fr. 1.— la livre, un délicieux chocolat au lait, comme vous le savez, c'est 10 tablettes de 100 grammes au kilo ou 5 de 200 gr., une chose que vous ne reverrez plus. Les boîtes fondantes sont également vendues excessivement bon marché.

Sur tous les autres articles que vous recevez, le 10 % en tickets.

Magasin PHILIBERT, GRAND-PONT, SION
Louis KOENIG

Pour vos...

Mes meilleurs Vœux pour la nouvelle Année!
Jules Hanterquint
Martigny

...Cartes de Voeux

faites vos commandes à temps!
Bon marché:
depuis Fr. 4.— les 100 ENVELOPPES assorties
depuis Fr. 3.— les 50 depuis Fr. 1.20 les 100 p.
depuis Fr. 2.— les 25 60 ct. les 50, 30 ct. les 25 p.
Expéditions soignées contre remboursement
IMPRIMERIE DU
„JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS”
SION - Téléphone 46

Vient de paraître
L'annuaire Officiel Indicateur du Commerce
Complément: L'annuaire Officiel, les adresses du canton par ordre professionnel et les raisons sociales inscrites au Registre du Commerce. Une carte du Valais. Prix fr. 3.—.
Editeur: Imprimerie Mengis, Viège.
A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes

Le Crime d'Ann

par R. T. M. Scott

CHAPITRE PREMIER

La mort d'un Anglais

Aurèle Smith, enveloppé dans sa vieille robe de chambre bleue, se dirigea avec nonchalance vers la table où son premier déjeuner venait d'être servi, dans la grande pièce qui lui tenait lieu à la fois de salon et de cabinet de travail.

Son front haut, ses yeux bleus au regard pénétrant et son menton accusé étaient les seuls signes auxquels on pouvait reconnaître que Smith était un criminologiste, un chasseur d'hommes, de ces hommes funestes qui défient la civilisation. Tous les mouvements de son grand corps maigre étaient empreints d'une extrême indolence, tandis qu'il traversait la pièce, s'étendait dans un fauteuil et déplaçait le journal posé auprès de sa tasse.

Deux portes s'ouvrirent. Par l'une, Langa Doonh, le serviteur hindou, qui était si souvent un précieux auxiliaire pour son maître, entra, portant des toasts et des œufs à la coque. Par l'autre, pénétra Bérénice Asterley, secrétaire de Smith, et sa collaboratrice dans sa lutte contre le mal. La plupart des hommes auraient levé la tête pour regarder une aussi jolie femme, mais Smith continua à lire son journal pendant plusieurs minutes avant de parler.

— Encore un Anglais tué, fit-il observer enfin.

— J'ai marqué l'article, déclara Bérénice, parce que je crois qu'on va vous demander de vous occuper de l'affaire.

— Comment cela? interrogea laconiquement le détective tout en portant lentement sa tasse à ses lèvres.

— M. Otis Veatherby a téléphoné, expliqua la jeune fille, pour demander si vous pourriez passer à son bureau dans la journée, mais il n'a fait aucune allusion au meurtre.

D'un habile coup de couteau, Smith décapsita un œuf avec une netteté parfaite.

— Avez-vous jamais vu un Anglais ouvrir un œuf à la coque? demanda-t-il. C'est là l'un des arts grâce auxquels il domine le monde.

Il s'interrompit, examina la coque avec attention et reprit:

— Il n'aurait cependant pu mieux faire... seulement, je m'en suis vanté, tandis qu'un Anglais n'aurait rien dit.

Bérénice sourit, elle savait, par expérience ce, que cette phrase, en apparence insignifiante, recouvrait de profondes réflexions psychologiques sur le caractère des Anglais avec lesquels Smith avait entretenu des rapports étroits aux Indes et, plus tard, en Europe, durant la guerre.

Pendant ce temps, Aurèle achevait de boire son café, allumait une cigarette et oubliait de manger, en relisant l'article du journal. Langa Doonh posa une cuiller auprès de l'œuf pour attirer l'attention de Smith. Mais, après l'avoir observé un instant, il se retira d'un air résigné. Il avait grand-peur que son

maître adoré ne se laissât un jour mourir de faim, quelque effort que lui, Langa Doonh pût faire pour l'en empêcher.

Le paragraphe du journal qui retenait l'attention de Smith indiquait simplement qu'un Anglais était arrivé à New-York et, une heure après, avait été tué sur le perron de M. Otis Veatherby. Cet Anglais, nommé sir Richard Fenton — son titre lui avait même valu en en-tête en première page — avait passé à la douane avec une simple valise et s'était fait conduire directement à la maison de M. Otis Veatherby, dans Park Avenue. Arrivé là, il avait laissé sa valise dans le taxi, et gravi les marches du perron; mais à peine avait-il posé son doigt sur le bouton électrique, qu'un coup de feu avait été tiré d'une automobile qui passait et qu'une balle lui avait traversé le dos. Le domestique qui ouvrait la porte avait juste pu le soutenir au moment où il s'affaissait. Il avait prononcé quelques paroles sans suite, était entré dans le coma, puis il était mort avant l'arrivée d'un médecin.

— Qu'en pensez-vous? demanda Bérénice, lorsque Smith déposa le journal.

— Et vous? répliqua celui-ci.

La jeune fille se mit à marcher de long en large dans la pièce.

Le journal ne donne aucune indication sur la personnalité de sir Richard Fenton, fit-elle observer enfin. Je suppose donc que quelque intervention a dû s'exercer pour que l'on supprime certains détails.

— Parfait! répondit Smith avec un petit rire sec. Mais supposons que vous ayez tort et que le journal ne donne aucun renseignement sur la vie de Fenton simplement par-

ce que la presse n'a rien pu apprendre à cet égard?

— Qu'en concluriez-vous? interrogea Bérénice.

— Peut-être, répliqua Smith, que la personnalité de sir Richard Fenton était trop importante pour qu'on la dévoilât... au public.

— Cela pourrait signifier, au contraire, rétorqua la jeune fille, qu'elle était trop effaçable pour que l'on pût trouver quelque chose à imprimer à son sujet.

Smith secoua la tête et fit observer:

— Un être fatal ne sort pas d'un steamer pour aller mourir sur le perron d'un millionnaire.

Deux heures plus tard, Aurèle Smith était introduit dans le bureau d'Otis Veatherby qui était perché très haut dans Wall Street. Deux hommes y étaient assis et l'un d'eux se leva immédiatement, la main tendue.

— Smith, déclara-t-il, tandis qu'ils échangeaient une poignée de mains, mon ami Veatherby est dans la peine et j'ai engagé ma réputation en affirmant votre adresse, votre discrétion et votre intégrité... Maintenant je vous laisse seuls.

Et sans ajouter un mot, il quitta la pièce.

Tandis que la porte se refermait, Veatherby se leva, serra, à son tour, la main de Smith, et lui désigna une chaise demeurée vide; il ne parla que lorsque le détective se fut assis et eut accepté un cigare.

— Même pour New-York, celui qui vient de sortir est un grand personnage, déclara-t-il enfin.

— Oui, répondit Smith en retirant avec soin la bague de son cigare.

— Il n'y a pas beaucoup de personnes qui pourraient obtenir de lui semblable attention, reprit Veatherby, il n'y en a peut-être aucune.

— J'apprécie à sa valeur ce qu'il a été dit de moi, reconnut Smith.

— Vous avez dû lui rendre un très grand service, continua Veatherby, d'un ton pensif. Smith alluma son cigare.

— Je vous prie de m'excuser, ajouta vivement Veatherby, je n'avais pas l'intention de me montrer curieux.

— Je n'en doute pas, répondit Aurèle. Vous vouliez simplement savoir si le service que j'ai pu lui rendre était aussi important ou aussi difficile que celui que vous voulez me demander.

Otis Veatherby fit un signe affirmatif; cette réponse, évidemment lui plaisait. C'était un homme d'environ soixante ans qui possédait l'art assez rare d'être bien habillé sans mettre des vêtements neufs. Il était incontestablement habitué à la fortune et se comportait sans arrogance; mais son visage était triste et le regard qu'il posa sur son interlocuteur était tout à fait douloureux.

— M. Smith, dit-il enfin, comme un nageur qui plonge après avoir longtemps hésité, je désire que vous découvriez ce qui tourmente ma fille. Depuis ces neuf dernières années, elle ne semble plus prendre aucun intérêt à la vie. Quelque chose la préoccupe et j'ignore ce que cela peut être. Il y a neuf ans, elle est revenue complètement changée, du poste qu'elle occupait dans la Croix-Rouge française. Aujourd'hui, c'est une femme de trente ans, belle et séduisante, mais qui semble ne plus tenir à rien.

(A suivre)